RÉVISION DE LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

UN DOSSIER "LOURD" POUR OULD KADDOUR

Page 4

ALGÉRIE TÉLÉCOM ET MOBILIS

HOUDA IMANE FERAOUN EXCLUT L'OUVERTURE DU CAPITAL

Page 5

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3295 | Lundi 22 janvier 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS

LES SANAFIR DANS LA PEAU D'UN CHAMPION

Page 17

RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE DU PT

LOUISA HANOUNE RÉPOND À OUYAHIA

Au lendemain des révélations d'Ahmed Ouyahia, la secrétaire générale du PT n'est pas allée de main morte pour répondre au Premier ministre.

Page 3

DIALOGUE 5+5

LE MAE MAROCAIN PRÉSENT À LA RÉUNION D'ALGER

Page 3

AZZEDINE MIHOUBI MET FIN À LA POLÉMIQUE

LA STATUE D'AÏN EL FOUARA SERA REMISE À SA PLACE

Page 4

REPÈRES %

2
éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Oran et à Sétif

45
morts en Tunisie depuis le début de la saison à cause du Virus H1N1

120
autorisations accordées aux commerçants à Alger pour les soldes d'hivers

Algérie Poste lance sa nouvelle plateforme monétique

Le opérateur public Algérie Poste (AP) a procédé à Alger au lancement d'une nouvelle plateforme monétique permettant le paiement en ligne de factures et la recharge de l'ADSL (Internet haut débit fixe) et de l'internet mobile à travers sa carte électronique Edahabia.
La cérémonie de lancement de cette plateforme s'est déroulée en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Faraoun, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.
Le directeur général d'AP, Abdelkrim Dahmani, a indiqué à la presse avoir conclu des contrats avec les opérateurs publics Algérie Télécom et Mobilis pour la généralisation du paiement en ligne des factures, des recharges téléphoniques et de l'internet (ADSL et mobile) via la carte monétique Edahabia d'AP.
Il a précisé que plus de 3 millions de clients d'Algérie Poste ont reçu leur carte Edahabia et que 4 millions de ces cartes

monétiques ont été déjà fabriquées et se trouvent actuellement au niveau du réseau postal pour être délivrées, ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation des moyens de paiement et pour stimuler l'usage de la carte monétique d'Algérie Poste.

65 individus arrêtés à Alger, Tlemcen, Relizane et Jijel

Soixante-cinq individus ont été interpellés et 1.249 comprimés de psychotropes ont été saisis à Alger, Tlemcen, Relizane et Jijel par les forces de police, qui ont également saisi des armes blanches et une quantité de cannabis traité, indique un bilan rendu public par les services de la Direction générale de la Sûreté nationale. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment la détention et le trafic de stupéfiants, les forces de police de la sûreté de la wilaya d'Alger, ont effectué récemment des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, qui se sont soldées par la récupération de "342 comprimés de cannabis traité, des armes blanches et l'arrestation de 49 individus suspects impliqués dans ces divers délits", précise la même source. Les éléments de la sûreté de daïra de Maghnia (Tlemcen) ont interpellé, pour leur part, un individu suspect qui s'adonne au trafic de psychotropes en possession de 317 comprimés psychotropes, alors que les forces de police de la sûreté de Relizane ont interpellé deux individus suspects au niveau de la gare ferroviaire en possession de 146 comprimés psychotropes. Pour leur part, les forces de police de la wilaya de Jijel ont interpellé, suite à des opérations de recherche à travers les différents quartiers de la ville, 13 individus suspects et la récupération de 444 comprimés psychotropes et une quantité de cannabis traité. Par ailleurs, plus d'un (1) kilogramme de cannabis traité, a été saisi récemment, par les forces de police du Service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants à Annaba et qui ont interpellé trois narcotrafiquants.

Le conte et la gym mentale contre les difficultés d'apprentissage

Le conte populaire et la gymnastique mentale sont des moyens thérapeutiques "*non négligeables*" dans le traitement des difficultés d'apprentissage chez l'enfant, ont souligné des psychologues à l'université de Tizi-Ouzou
Intervenant lors du 2ème colloque national sur les problèmes de l'enfance dans la société algérienne, Sahraoui Intissar de l'université de Bejaia, qui a présenté une étude sur le rôle du conte dans l'amélioration des résultats chez des élèves en situation d'échec scolaire, a observé que les histoires racontées contribuent à l'installation d'un certain équilibre psychique chez l'enfant.
Des séances de contes oraux, racontés le soir par la mère sans présenter d'images, et qui ont duré 6 mois, ont été initiées au profit de deux groupes d'élèves en 2eme année primaire, qui ont tous refait l'année une seule fois et qui ont le même niveau scolaire. A la fin de ces six mois, il a été observé plus de créativité chez ces enfants et une diminution des troubles de la concentration, de l'agressivité et de l'hyperactivité, ce qui les a aidé à améliorer leurs résultats scolaires, a indiqué cette

DIXIT

Ahmed Ouyahia

« Dans mon pays, il y a 40 millions de personnes. Je respecte tout le monde. En tant qu'homme politique et responsable, mon travail n'est pas de répondre à chaque citoyen. Le citoyen Chakib Khelil a parlé. Il est responsable de ses paroles. Il ne m'intéresse pas »

ROYAUME-UNI_

Un chirurgien condamné pour avoir gravé ses initiales sur deux foies

Simon Bramhall a été condamné ce vendredi à Birmingham à un an de travaux d'intérêt général et à 10 000 livres d'amende.
Simon Bramhall ne se contentait pas d'effectuer de simples transplantations du foie. Ce chirurgien britannique de 53 ans apposait parfois sa signature sur les organes. Ce vendredi, il a été condamné à un an de travaux d'intérêt général et à 10 000 livres (11 230 euros) d'amende par un tribunal de Birmingham pour avoir gravé ses initiales au laser sur le foie de deux patients.
« Les deux opérations étaient longues et difficiles. J'admets que lors de ces deux occasions, vous étiez fatigué et stressé et que cela a pu affecter votre jugement. Votre conduite vient d'une arrogance professionnelle d'une telle ampleur qu'elle s'est égarée dans un comportement criminel », a affirmé le juge Paul Farrer.
« Vous avez abusé de votre pouvoir et trahi la confiance que ces patients avaient placée en vous. »
Simon Bramhall avait plaidé coupable de deux chefs d'inculpation de coups et blessures pour avoir inscrit « SB » sur le foie de deux patients sous anesthésie et sans leur consentement lors d'interventions à l'hôpital Queen Elizabeth de Birmingham en 2013.

Une affaire « hors du commun et complexe »

Pour ce faire, il s'est servi d'un laser au gaz argon, instrument utilisé en chirurgie notamment pour éviter les hémorragies. Selon les médias britanniques, les initiales avaient été découvertes lors d'une opération de suivi d'une des victimes.
« C'est une affaire hors du commun et complexe », avait souligné durant l'audience le procureur Tony Badenoch, estimant qu'il s'agissait d'une affaire *« sans précédent juridique en droit pénal »*. *« Le plaidoyer de culpabilité vaut acceptation que ce qu'il a fait n'était pas seulement contraire à l'éthique, mais aussi répréhensible sur le plan pénal »*, a-t-il ajouté.
Ses actes étaient *« délibérés et conscients »*, a exposé Tony Badenoch. *« Le fait pour le Dr Bramhall de graver ses initiales sur le foie d'un patient n'était pas un incident isolé, mais un acte répété à deux occasions, nécessitant compétence et concentration. Cela a été fait en présence de collègues »*. L'hôpital Queen Elizabeth de Birmingham, où le chirurgien exerçait avant de démissionner après la découverte des faits, a tenu à *« rassurer ses patients sur le fait qu'il n'y a eu aucun impact sur la qualité de ses résultats cliniques »*.

RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE DU PT

Louisa Hanoune répond à Ouyahia

Au lendemain des révélations d'Ahmed Ouyahia, la secrétaire générale du PT n'est pas allée de main morte pour répondre au Premier ministre.

PAR INES AMROUDE

Ainsi Louisa Hanoune a notamment souligné à l'ouverture de la réunion du bureau politique de son parti, que le processus enclenché après la signature de la charte pour le partenariat public-privé (PPP) signé par le gouvernement, le patronat et l'UGTA visait la liquidation du secteur public notamment à travers la privatisation de grandes entreprises publiques.
Répondant notamment à Ouyahia, elle déclarera que *« Le Premier ministre et d'autres voix parmi les participants à la tripartite disent que le Président n'a pas arrêté la privatisation et qu'il a seulement (subordonné à son accord toute opération). Si cela était vrai, il se serait contenté de donner des instructions verbales ou internes»*.
Elle félicitera de surcroit la décisions du président de la République Bouteflika qui *« en réalité, a stoppé la liquidation du secteur public et les appétits féroces des uns et des autres. Leur bave coulait à flots ! »*, a-t-elle affirmé.
Louisa Hanoune assure que des décisions ont été prises par le Conseil des participations de l'État (CPE) et que des entreprises publiques ont bel et bien été sélectionnées dont des chaînes hôtelières. Elle a cité notamment El Djazaïr (Ex-Saint-Georges et Sables d'Or. Mais pas seulement. *« Même la Sonelgaz était concernée par la privatisation »*, a-t-elle accusé. Pour la responsable du PT, parler de *« secteurs stratégiques est un leurre visant à faire passer la privatisation »*.
Louisa Hanoune juge les corrections apportées notamment par l'instruction du Président positives mais encore insuffisantes. *« La solution véritable et durable est l'annulation de cette charte de partenariat public-privé (PPP) qui vise même les hôpitaux »*, a-t-elle préconisé. Un *« prétendu PPP qui fait dire en fait "Privatisation", "Pillage" et "Prédation" »*, selon elle. La secrétaire générale du PT plaide également pour le retrait de la loi sur les investissements et les articles *« mafieux »* de la loi de finances 2016 qui était *« putschiste »*. *« Ce sont ceux qui sont au service de l'oligarchie qui ont mis au point ces trois textes (charte, loi sur les investissements et LF 2016 »)*, a-t-elle indiqué.
Louisa Hanoune revient aussi sur l'ordonnance 01-01 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques, qui a *« fait éclater la corruption dans le cadre de l'opération de privatisation"*. Elle tacle l'ancien ministre chargé du dossier, Abdelhamid Temmar, qui a participé, selon elle, à la vente des *« bijoux de famille »*. La responsable du PT cite notamment le cas d'El Hadjar. *« Sans oublier les centaines d'entreprises qui ont été liquidées. Cette loi (ordonnance 01-04 est caduque »*, a-t-elle dit. Louisa Hanoune plaide aussi pour la suppression du CPE qu'elle assimile à un *« gouvernement clandestin »* dont la seule mission est le *« bradage du patrimoine public »*, selon elle.
Durant son intervention, Louisa Hanoune a revendiqué encore une fois le bilan des privatisations des années 2000. *« Aucun gouvernement n'a présenté un bilan. En fait, il n'y a aucune raison rationnelle ou logique justifiant la privatisation des entreprises publiques sauf la prédation »*, a-t-elle insisté. Et d'ajouter : *« Sauver notre pays exige de mettre fin à cette politique»*. Selon la secrétaire générae du PT, une loi de finances complémentaire pour 2018 est nécessaire notamment pour réintroduire l'impôt sur la fortune.
Louisa Hanoune a critiqué la décision d'Ouyahia sur le montage des véhicules. *« C'est une décision arbitraire et ce qui est en contradiction avec le décret qu'il a lui-même signé. C'est pour cela que le Président est intervenu »*, a-t-elle commenté.
La secrétaire générale du PT a également critiqué Ahmed Ouyahia concernant sa déclaration sur les harraga. *« Il est étrange d'entendre le Premier ministre dire qu'il ignore les raisons qui poussent nos jeunes vers la harraga. Ce phénomène tragique est le résultat des politiques d'austérité et de la hogra »*, a-t-elle lancé.
Dans l'interdiction de manifestation à Alger qui a été réaffirmé hier par Ahmed Ouyahia, Louisa Hanoune voit de la faiblesse. *« L'interdiction des marches traduit la faiblesse (du pouvoir) comme le traduit les excuses présentées à l'Arabie saoudite, certainement pas en notre nom ! »*, a-t-elle conclu.

I. A.

INSTRUCTIONS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le licenciement sera strictement interdit

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale vient d'adresser des instructions fermes pour éviter le recours au licenciement des jeunes disposant de contrats ANEM. Les entreprises qui ne respectent pas ces engagements seront sanctionnées.
Le ministre du Travail Mourad Zemali a instruit les agences ANEM et les structures régionales de l'emploi de *« faire interdire tout licenciement résultant de la fin des contrats DAIP et CTA »*. En d'autres termes, les entreprises qu'elles soient publiques ou privées doivent se soumettre à leurs engagements de *« préserver les contractuels ayant bénéficié de contrats d'aide à leur insertion dans le monde du travail »*. Cette instruction renseigne en effet sur certaines pratiques peu commodes de la part de certaines entreprises qui mettent dehors leurs jeunes employés après la fin des contrats d'insertion pour une période de 3 ans. Si le privé s'est distingué par 77% des offres de travail qu'il émet sur le marché, certaines entreprises n'honorent pas cependant leurs engagements de pérenniser les jeunes recrutés dans le cadre des contrats DAIP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle) ou CTA (contrat de travail aidé). Selon des indices chiffrés, 80% parmi les demandeurs d'emploi n'attendent pas plus de 6 mois pour être placés alors que jusqu'à fin 2017, il y a près de 1 million de postulants qui attendent d'être recrutés. Quant à ceux qui sont « éjectés » de leurs postes d'emplois après avoir signé des contrats d'insertion, les statistiques officielles ne donnent pas encore des indices. Mais à en croire certains témoignages, des jeunes sont recrutés seulement pour une période donnée contre la modique somme de 18.000 DA soit juste l'équivalent du SNMG. La plupart ne bénéficient d'aucune augmentation après leur recrutement alors qu'ils exécutent les mêmes tâches que ceux qui sont titularisés. Les jeunes diplômés souffrent surtout de cette
« marginalisation » et se retrouvent des années après au même salaire s'ils sont gardés. De même ceux qui disposent parfois de meilleurs postes dans des secteurs rentables, leur situation reste au même point à celle de leur premier contrat d'embauche. C'est un véritable drame pour les jeunes chômeurs qui misent sur une carrière une fois leur contrat signé. Les entreprises qui de leur côté bénéficient d'avantages fiscaux au cas où elles embauchent par le biais de l'ANEM n'ont pas de justifications claires sur le recours à la cessation des contrats. Les autorités se saisissent actuellement du dossier pour recadrer les entreprises qui ne respectent pas le cahier de charges initial qui prévoit le maintien des emplois. Dans le cas contraire, elles peuvent subir des sanctions allant jusqu'à les priver de ces avantages.

F. A.

LUTTE ANTITERRORISTE

Un cadre algérien d'AQMI abattu en Tunisie

Les autorités tunisiennes ont annoncé samedi avoir tué un cadre algérien d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) recherché depuis des années, lors d'une opération la veille dans une région du centre de la Tunisie.
Les sources tunisiennes ont identifié le terroriste comme étant Bilel Kobi, un Algérien proche du leader d'Aqmi Abdelmalek Droukel. Il était, selon cette source, chargé de faire le lien entre Aqmi et sa branche tunisienne, la phalange Okba Ibn Nafaa, en pleine réorganisation. L'opération qui a permis d'éliminer le criminel a eu lieu vendredi soir au mont Sammama, dans le gouvernorat de Kasserine (centre-ouest), où l'armée fait régulièrement état d'affrontements avec des groupes affiliés à Aqmi ou à l'organisation djihadiste Etat islamique (EI), a indiqué un correspondant de l'AFP.
La Tunisie a vu depuis la révolution de 2011 l'essor d'une mouvance djihadiste responsable de la mort de dizaines de soldats et policiers, mais aussi de civils et touristes étrangers.

R. N.

SOUK AHRAS

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté samedi à Souk Ahras, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.
"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 20 janvier 2018, un élément de soutien aux groupes terroristes à Souk Ahras (5e Région militaire),* précise la même source.
Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP "*a saisi, à In Guezzam (6e RM), (15) groupes électrogènes, (11) marteaux piqueurs et un détecteur de métaux*", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "*ont intercepté trois (3) narcotrafiquants en possession de (101,79) kilogrammes de kif traité à Tlemcen et Oran (2e RM)"*.
De même, "*ils ont appréhendé, à Tébessa (5e RM), un contrebandier et saisi un véhicule touristique et (3.000) boites de tabac*".
En outre, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières "*ont arrêté (36) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Adrar et Tindouf*", rapporte également le communiqué.

R. N.

DIALOGUE 5+5

Le MAE marocain bel et bien présent à la réunion d'Alger

En dépit de spéculations et un suspense entretenu jusqu'à la dernière minute, le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Maroc, Nasser Bourita, est bel et bien présent à la conférence ministérielle du dialogue 5+5, ouverte hier au Palais des Nations. *Algérie1* a confirmé, hier samedi, la participation de Bourita aux travaux de la réunion. Le MAE marocain a rallié, ce matin Alger à bord d'un vol spécial. Conclave de première importance, une source du MAE a soutenu que c'était une première session *«d'un tel niveau parfait»*, soulignant qu'à côté d'une coprésidence Messahel- Le Drian, la réunion sera aussi marquée par la présence du Commissaire européen du voisinage et le SG de l'UMA. A rappeler que la conférence enregistre la participation de dix pays du bassin méditerranéen. Pour la rive Nord de la mer, le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte et pour la rive Sud les cinq pays du Maghreb, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie.
La sécurité dans le Sahel et au Moyen-Orient et le terrorisme seront au cours des débats durant cette rencontre. Egalement, une conférence sera dédiée au développement économique et social inclusif, la jeunesse et l'emploi, la migration, ainsi que le développement durable.

R. N.

RÉVISION DE LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

Un dossier "lourd" pour Ould Kaddour

La révision de la loi sur les hydrocarbures est un dossier "lourd" qui demande "beaucoup de temps et d'expertise", a indiqué à l'APS le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour.

PAR RIAD EL HADI

La révision de la loi sur les hydrocarbures est un "*dossier lourd et il faut prendre le temps de bien le faire. Cette révision de la loi demande beaucoup de temps, d'attention et d'expertise. Il faut qu'on cherche des gens qui connaissent bien le domaine et il ne faut pas qu'on se trompe encore une fois*", affirme M. Ould Kaddour.

Il ajoute, dans ce cadre, que "*Sonatrach est une partie prenante de la révision de la loi sur les hydrocarbures qui est toujours en cours. On est en train d'entendre tout le monde et on travaille ensemble dans le cadre d'un groupe de travail composé de Sonatrach, de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et du ministère de l'Energie pour pouvoir sortir une nouvelle loi*".

S'agissant du délai de la finalisation de ce projet de texte, M. Ould Kaddour considère que "*c'est difficile de donner une échéance, mais on espère que cela se fasse avant la fin de l'année 2018*".

A une question sur les aspects qui seront concernés par cette révision, le P-dg répond : "*On est en train de revoir le tout et non seulement l'aspect fiscal mais aussi l'aspect légal, contractuel et tous les autres aspects relatifs à la loi*" .

"*Il ne faut pas qu'on sorte avec une loi qui ne fonctionne pas. Il faut que cette fois-ci on fasse une loi qui attire plus d'étrangers et qu'ils puissent travailler*", a-t-il avancé.

Concernant le projet de réorganisation de Sonatrach qu'il avait annoncé en octobre dernier, il affirme que ce projet est toujours en cours d'élaboration et se fait d'une manière "*sérieuse*" vu son importance.

"*Maintenant on veut aller vers le gaz , développer davantage la pétrochimie et importer moins de carburants*", souligne-t-il.

Pour rappel, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait soutenu en octobre dernier qu'une révision de la loi sur les hydrocarbures en vigueur était nécessaire pour attirer de nouveaux investisseurs et améliorer les recettes financières du pays.

A ce propos, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, avait expliqué, il y a quelques mois, qu'une réflexion était engagée pour réviser la loi sur les hydrocarbures à l'effet d'améliorer l'attractivité de notre pays en direction des partenaires étrangers, notamment dans la prospection et l'exploitation des hydrocarbures.

Il avait relevé que la plupart des appels d'offres lancés par l'Algérie pour la recherche et l'exploration pétrolières s'étaient avérés infructueux.

"*Cette situation d'infructuosité de ces appels d'offres ne peut continuer sans réagir alors que les revenus pétroliers s'amenuisent et les activités de recherche et d'exploration diminuent. Nous avions lancé quatre ou cinq appels d'offres pour l'exploration mais qui ont été infructueux. Face à cette situation, nous avons donc engagé une réflexion et nous sommes en train de revoir la loi relative aux hydrocarbures en vigueur et ses aspects fiscaux, de façon que l'investisseur et l'Algérie soient gagnant-gagnant*", avait-il fait valoir.

La loi actuelle sur les hydrocarbures, qui date de 2013 et qui a modifié et complété celle du 28 avril 2005, a introduit un système d'écrémage des superprofits applicable aux bénéficiaires du taux réduit de l'Impôt complémentaire sur le résultat (ICR), rappelle-t-on.

Elle a aussi élargi le contrôle fiscal aux compagnies pétrolières étrangères opérant en Algérie, alors qu'auparavant, seul le groupe Sonatrach était considéré comme sujet fiscal, soumis aux obligations de contrôle de sociétés, prévu par le code des impôts algérien.

La loi actuelle a également révisé la méthodologie de détermination du taux de la Taxe sur le revenu pétrolier (TRP) qui est, depuis 2013, basée sur la rentabilité du projet au lieu du chiffre d'affaires.

Elle a maintenu l'exercice exclusif par Sonatrach de l'activité transport par canalisations des hydrocarbures et des produits pétroliers, comme elle accorde la priorité à la satisfaction des besoins en hydrocarbures liquides et gazeux du marché national, notamment à travers un dispositif obligeant les contractants à céder au prix international une partie de leur production.

La loi en vigueur donne la possibilité d'acquittement en nature de la redevance, et a clarifié et précisé certaines missions de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft).

Elle a assoupli les conditions d'exercice des activités de prospection, de recherche et ou d'exploitation des hydrocarbures, et a renforcé l'implication de Sonatrach dans l'exercice des activités de recherche des hydrocarbures.

R. E.

L'USINE AUTOMOBILE PEUGEOT D'ORAN

Lancement de l'étude géotechnique du terrain retenu pour le projet

PAR RANIA NAILI

L'étude géotechnique du terrain retenu pour abriter l'usine automobile de marque Peugeot à Oran a été lancée, a indiqué le wali, Mouloud Cherifi.

Invité du "Forum des citoyens" organisé par le quotidien *Ouest Tribune* paraissant à Oran, le wali a souligné que les services concernés ont reçu tous les dossiers portant sur le terrain retenu pour la réalisation de l'usine automobile Peugeot.

Le chef de l'exécutif, qui a présenté à cette occasion un bilan sur les grands projets d'investissement dont a bénéficié Oran, a ajouté que les services concernés ont entamé l'étude géotechnique du terrain.

Une assiette de 120 hectares a été choisie dans la localité de Hamoul au sud de la commune d'El Kerma (Oran). Ce site dispose de tous les moyens et structures et se situe à proximité de l'aéroport international "Ahmed Benbella", l'autoroute Est-Ouest et la ligne ferroviaire reliant Oued Tlélat (Oran) à Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Alger. Pour rappel, un contrat a été signé en novembre 2017 entre le groupe de l'Entreprise nationale de production de machines industrielles de Constantine, le groupe privé Condor, la société pharmaceutique algérienne "Palpa Pro" et la société "Peugeot Citroën" pour la production de voitures en Algérie.

R. N.

FORUM MONDIAL DE L'EDUCATION

Benghabrit y prend part à Londres

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, prendra part à Londres, au Forum mondial de l'Education qui se tiendra du 22 au 23 de ce mois, a indiqué hier un communiqué du ministère.

"*Cette rencontre internationale constitue un rendez-vous annuel important réunissant les ministres et les professionnels de l'Education du monde entier, pour examiner les défis et enjeux du secteur et procéder à l'échange d'expériences en matière de modernisation des programmes éducatifs de la pédagogie et de l'innovation technologique*", précise la même source.

Ce Forum sera une occasion pour la ministre, qui prendra part aux différentes sessions et activités de cette rencontre, de faire connaitre "*l'expérience algérienne en matière de réformes éducatives engagées depuis plusieurs années notamment celle relatives à la formation et au perfectionnement des enseignants*", souligne le communiqué du ministère de l'Education nationale.

R. N.

AZZEDINE MIHOUBI MET FIN À LA POLÉMIQUE

La statue d'Aïn El Fouara sera remise à sa place

La statue de Aïn El Fouara restera à sa place non déplaise à ceux qui crient au scandale. En tout cas, c'est ce qu'a affirmé le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi en marge des travaux du Conseil national du RND.

Interrogé sur le sort de cette statue en cours de restauration, le ministre a fait savoir que les travaux de reconstitution vont bon train et que cette dernière trônera sur son socle comme elle l'a toujours fait.

Concernant les voix qui se sont élevées réclamant sa mise au musée, le responsable a opposé un niet catégorique soutenant que l'œuvre fait partie de l'identité de la ville et que cette dernière domine la fontaine d'Aïn El Fouara depuis 120 ans et elle continuera à le faire.

« *Les voix qui se sont élevées pour demander la mise au placard de cette statue ne seront pas entendues. Leurs propos reflètent l'absence du sens artistique et celui de la culture* », a-t-il rétorqué.

R. N.

ALGÉRIE TÉLÉCOM ET MOBILIS

Houda Imane Feraoun exclut l'ouverture du capital

La ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Houda Imane Feraoun a, de nouveau, exclu, hier, l'ouverture du capital de l'opérateur historique de la téléphonie fixe et du mobile, Mobilis.
Elle a expliqué que compte tenu de la bonne santé financière et de la richesse de leurs ressources humaines, ces deux entreprises publiques ne sont pas intéressées d'ouvrir leurs capitaux.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Mme Imane Feraoun, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, a souligné que l'ouverture du capital d'une entreprise est dictée par la recherche d'"*un management*" et le "*gain supplémentaire d'argent*" alors que Mobilis et Algérie Télécom ne se trouvent pas dans cette situation.
Dans le même sillage, la ministre a exclu la levée du monopole dans la téléphonie fixe par Algérie Télécom.
Les projets de lois sur le commerce électronique et sur la poste et les communications électroniques seront soumis au vote à l'APN, le même jour, *« dans deux à trois semaines »*, a annoncé, également hier Houda-Imane Faraoun, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, sur les ondes de la radio Alger Chaîne 3.
Le premier projet de loi *« qui concerne les règles générales de la Poste et des communications électroniques a été présenté, discuté en commission, débattu en plénière »,* a souligné Mme. Feraoun.
Le projet de loi prévoit une importante nouveauté. Il s'agit de l'obligation qu'aura Algérie Télécom d'ouvrir son dernier kilomètre de réseau aux opérateurs privés ou publics qui souhaiteront se lancer dans la fourniture d'accès internet aux entreprises et aux particuliers, a-t-elle rappelé.
La loi *« sépare clairement entre le dernier kilomètre et le backbound, donc le réseau de transport c'est la souveraineté de l'État et restera la propriété de l'État, tout ce qui est réseau de distribution peut être ouvert au privé »*, a expliqué Mme Imane-Houda Feraoun, pour qui, cette ouverture du monopole d'Algérie Télécom sur le réseau de distribution d'internet créera un *« marché très lucratif, très dynamique »* où les investisseurs privés *« pourront se faire beaucoup d'argent »*.
Quant au projet de loi relatif au commerce électronique, il sera débattu à l'APN *« probablement cette semaine ou la semaine prochaine, en fonction de l'agenda du Parlement »,* a affirmé Mme Feraoun.
Cette nouvelle loi qui devra *« encadrer globalement le commerce électronique »,* apportera, selon la ministre, un *« cadre de confiance pour le citoyen »* et permettra de protéger aussi bien les clients que les commerçants qui *« ne sont pas protégés dans l'absence d'un cadre légal et réglementaire »*.
La mise en place du paiement électronique, prévu par cette loi, nécessitera l'équipement des commerçants en TPE, qui ne sont pas encore suffisamment disponibles sur le marché algérien. *« C'est un produit qui n'a jamais existé en Algérie. Si on veut qu'il entre au marché, il faut faire les bons choix »,* a affirmé Mme Feraoun qui a précisé que l'achat des terminaux de paiement électronique (TPE) incombe aux commerçants et non aux banques. Mais,
« s'agissant d'un nouveau marché, Algérie Poste a décidé de faire l'acquisition de quelques milliers de TPE », a déclaré la ministre, annonçant le lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de 10.000 à 50.000 TPE.
« L'autre volet, c'est qu'il ne faut pas s'arrêter à ça, il y aura l'économie nationale qui souffrira énormément si on continue à acheter ces terminaux à l'international en importation simple. Donc, on a demandé dans ce cahier des charges pour qu'il y ait des verrous pour que seuls les fabricants puissent soumissionner et une fois un fabricant ou plusieurs sont identifiés, ils seront démarchés et la condition qui leur sera imposée sera de créer des partenariats technologiques avec des fabricants nationaux publics et privés pour les fabriquer en Algérie, ne serait-ce que dans le cadre du montage », a détaillé Mme. Feraoun.

Algérie Télécom fournira du débit internet à des pays africains-

Algérie Télécom fournira du débit internet à des pays voisins du Sud, a aussi annoncé Imane-Houda Feraoun.
Le débit sera fourni aux pays voisins par des moyens terrestres et satellitaires. Pour ce qui est des moyens terrestres, Imane-Houda Feraoun a affirmé qu'Algérie Télécom a déjà *« déployé notre câble jusqu'à notre frontière »*. Mais le raccordement aux pays voisins est entravé par le retard qu'ont ces pays frontaliers à déployer leurs câbles jusqu'à la frontière algérienne, à cause *« de la situation sécuritaire au nord des pays frontaliers »,* ainsi que par les retards que connait le raccordement de l'Algérie à deux câbles sous-marins qui viendront renforcer la bande passante algérienne.
Le raccordement au câble sous-marin Orval est, selon Mme. Feraoun, entravé par les délais d'obtention des autorisations d'atterrissement auprès des autorités espagnoles. *« Les équipes d'Algérie Télécom ont réalisé les infrastructures d'accueil ici en Algérie, à Alger et à Oran, on a obtenu carrément toutes les autorisations de déploiement terrestre au niveau de Valence, restent les autorisations maritimes »*, a expliqué la ministre qui a insisté sur le fait que *« c'est la première fois qu'un pays africain déploie son propre câble sous-marin »*.
Le second câble auquel l'Algérie devrait être prochainement raccordé relie les États-Unis à l'Asie en passant par la Méditerranée et la Mer Rouge. *« Il reste les 172 kilomètres qui relieront Annaba à cette infrastructure. Le marché est conclu, il est signé, le partenaire nous a fourni une feuille de route pour ramener le bateau pour faire les études d'abord, puis commencer le déploiement »,* a précisé Mme. Feraoun.
Algérie Télécom Satellite (ATS) fournira elle aussi du débit à des pays d'Afrique sub-saharienne. La filiale d'Algérie Télécom est en train de *« démarcher plusieurs marchés en Afrique »*, selon Mme Feraoun qui n'a pas voulu citer les noms des pays concernés car, d'après elle, *« ce sont des opérations commerciales qui sont en phase de négociation »*.
ATS compte sur le satellite Alcomsat 1, lancé en décembre 2017, pour commercialiser de la bande passante en Afrique.
L'Afrique n'est, a priori, pas le seul marché ciblé par Algérie Télécom. *« ATE, Algérie Télécom Europe est déjà une entreprise en Espagne. Bien sûr, elle est en difficulté tant que le câble n'est pas déployé, mais il y a quand même des gens qui travaillent sur la possibilité d'exporter dès que le câble sera déployé. Il n'y a pas de raison pour qu'internet vienne toujours de l'Europe, Internet partira aussi de l'Afrique »*, a déclaré la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.
En parallèle à ses projets de développement à l'international, Algérie Télécom poursuit son déploiement en Algérie. La ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication a annoncé que la société a déployé plus de 6000 kilomètres de réseau de transport en 2017, dont 4896 kilomètres de fibre optique, en plus d'un chantier en cours de plus de 7000 kilomètres dont une moitié dans le sud algérien.
« Le backbound national aujourd'hui s'élève à 123 000 kilomètres, c'est probablement le plus large en Afrique, on rajoute à ça les 1200 km de l'autoroute qui vont être finalisés dans le courant des semaines qui arrivent. Je crois qu'avec ça on aura couvert pratiquement tout le territoire national », a détaillé Mme. Feraoun.
Les résultats des entreprises publiques relevant du ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication sont également en progression, selon Mme. Feraoun qui a donné le chiffre de 18 milliards de dinars de bénéfices nets pour Mobilis en 2017, alors que l'opérateur historique de téléphonie mobile avait fait 14 milliards de bénéfices en 2014. Un bénéfice en progression malgré la perte par Mobilis de *« plusieurs milliards de dinars en supportant l'augmentation de la TVA par la loi des finances 2017 au lieu du citoyen »,* selon Mme. Feraoun. Mobilis a également gagné 3 millions d'abonnés en une année pour atteindre les 20 millions d'abonnés en 2017.
ATS, filiale d'Algérie Télécom a, d'après Mme Feraoun, *« fait une prouesse exceptionnelle »,* en réalisant cette année un bénéfice net d'un milliard de dinars alors qu'il était l'année passée de 10 millions de dinars.
« Algérie Poste a fait 53% d'augmentation de résultats, l'année dernière on était à presque 8 milliards de dinars, cette année c'est 10 milliards de résultat net bénéficiaire, qui sera bien sûr presque totalement réinvesti dans le réseau en plus des 19 milliards de dinars qu'on a obtenus en prêt sur le fonds national d'investissement », a ajouté Mme Feraoun.

L. B.

OPEP/NON OPEP

Riyad appelle à un "cadre de coopération" à long terme

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a appelé dimanche à l'établissement d'un *"cadre de coopération"* à long terme entre les pays de l'Opep et ceux non membres du cartel pour soutenir les prix du brut.
Cet accord à long terme n'impliquera pas nécessairement les mêmes quotas de production que ceux en vigueur actuellement.
Parlant à la presse avant une réunion ministérielle Opep/non Opep à Mascate, le ministre saoudien de l'Energie Khaled Al Faleh a déclaré : *"Nous ne devons pas limiter nos efforts (à des quotas de production) en 2018. Nous devons parler d'un cadre pour notre coopération à long terme"*.
Il s'agit de *"prolonger au delà de 2018 le cadre que nous avons établi, c'est-à-dire la déclaration de coopération"* entre pays producteurs de l'Opep et pays non membres du cartel comme la Russie, a-t-il indiqué.
.

AVEC LE PACK 4G DE OOREDOO

Restez connectés avec vos proches durant toute l'année

Poursuivant sa stratégie visant à offrir à ses clients le meilleur de la technologie mobile, Ooredoo lance sa nouvelle promotion « Pack 4G» valable jusqu'au 09 février 2018.
Pour 12 500 DA seulement, les clients Ooredoo bénéficient durant 12 mois, d'une multitude d'avantages Voix et Data leur permettant de rester connectés avec leurs proches. En effet, pour chaque souscription à cette promotion inédite, le client bénéficie d'un Smartphone Lenovo Vibe C compatible 4G, d'une Sim Haya ! Et de deux recharges MAXY Plus Internet 1000 valables lors des deux premiers mois suivant l'acquisition.
Ainsi, le client bénéficie durant les 2 premiers mois de 2 Go d'Internet et de 2000 DA de crédit valable en appels et SMS en national et vers l'international.
À partir du 3e mois suivant l'acquisition du
« Pack 4G », le client bénéficiera d'un forfait mensuel de 500 Mo d'internet et de 100 SMS valables vers Ooredoo pendant 10 Mois.
Cette nouvelle promotion, valable pour les clients utilisateurs de la 3G et de la 4G, est disponible au niveau de tous les Espaces Ooredoo et des city-shops répartis sur tout le territoire national.
À travers cette nouvelle offre promotionnelle, les clients de Ooredoo peuvent vivre une expérience internet de haut débit inégalée et profiter pleinement du réseau 4G de Ooredoo.

R. N

CONCOURS DE CHEFFERIE DE SERVICES HOSPITALIERS

345 postes à pourvoir

Plusieurs fonctionnaires de la catégorie «A» sont appelés à faire valoir leurs droits à la retraite au sein du secteur de la Santé.

PAR IDIR AMMOUR

Des départs qui pourraient ouvrir la voie aux jeunes en particulier pour occuper une position appréciée, jouant un rôle dans notre société et faire bénéficier la collectivité dans son ensemble de leur contribution, de leur savoir-faire et de leur dynamisme. Afin de remplacer tout ce beau monde admis à la retraite, le ministère de la Santé s'apprête à lancer prochainement un concours de nomination au poste supérieur de chef de service hospitalo-universitaire à travers les centres hospitalo-universitaires (CHU) ou dans les établissements hospitaliers spécialisés (EHS). Nous apprenons de sources fiables que le nombre de postes à pourvoir est de 345. Alors que le travail de préparation du concours de chefferie de service a été entamé, depuis quelques semaines entre les ministères de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en concertation avec le Syndicat des hospitalo-universitaires. Les délais de remise des candidatures (dépôts de dossiers) est de 20 jours à compter de la publication de la décision du concours via les sites des deux ministères, celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Et ce, au niveau de l'Institut national de la santé publique. Pour rappel, ce concours fait suite à un décret interministériel signé conjointement entre les deux ministres des deux départements précités, définissant les critères d'accès au concours de chef de service médical. Bien entendu, parmi les principales conditions d'éligibilité, figure la limite d'âge des candidats, fixée à 62 ans. Ces derniers doivent avoir impérativement le grade de professeur hospitalo-universitaire ou de maître de conférences de classe A, justifiant d'au moins de deux années d'exercice en tant que tel. Les chefs de service peuvent prétendre à une reconduction dans les fonctions sans devoir préalablement démissionner de leur poste. Les Doyens de facultés de médecine doivent, selon la circulaire, s'assurer que les candidats remplissent les conditions fixées par la circulaire interministérielle et vérifier la conformité des dossiers. A l'issue de la clôture du dépôt de candidatures, les dossiers seront transmis par envoi spécial au Doyen de la faculté de médecine d'Alger qui devra établir une liste exhaustive et en faire transmission à la Direction générale des services de santé du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) et à la direction des ressources humaines du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Les résultats seront ensuite publiés dix jours après sur les sites des deux ministères précités. A noter qu'en cas de litige ou autres, les candidats ont le droit à un recours au niveau la commission concernée.

I.A.

CLASSIFICATION DU JARDIN D'ESSAI DU HAMMA PATRIMOINE UNIVERSEL

Le dossier en cours d'élaboration

PAR RACIM NIDHAL

Le dossier pour la classification du Jardin d'Essai du Hamma comme patrimoine universel est en cours d'élaboration au niveau des services de la wilaya d'Alger, a indiqué le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh qui a également annoncé la tenue d'une conférence internationale sur ce site pour appuyer cette démarche.
En marge de la visite d'une délégation de l'UNESCO au Jardin d'Essai du Hamma dans le cadre de la conférence internationale sur la Casbah organisée par le ministère de la Culture, M. Zoukh a précisé que la classification du Jardin d'Essai comme patrimoine universel exige une procédure particulière, ajoutant que la wilaya avait, "*effectivement* " entamé l'élaboration du dossier y afférent, en attendant de le soumettre à une Commission nationale et la tenue de la Conférence internationale pour appuyer cette démarche.
De son côté, M. Boulahia Abdelkrim, directeur du Jardin d'Essai, a indiqué à l'APS que toutes les conditions sont en faveur de la classification du Jardin comme patrimoine universel, rappelant le bilan de l'année 2017 qui fait état de la visite de pas moins de 1.8 millions personnes, contre 1.4 millions en 2016, tandis que 18 600 visiteurs ont été enregistrés au début de la nouvelle année 2018.
Cette structure considérée comme le poumon d'Alger, a été transformée au cours de l'année écoulée en entreprise publique économique (EPE) relevant des services de la wilaya, et a vu le lancement d'un projet de recensement de son patrimoine naturel pour réintégrer la liste des jardins universels.
Les statues du jardin anglais au Jardin d'Essai du Hamma ont repris leur lustre d'antan en 2017 après les travaux de restauration qu'elles ont connues.
Le Jrdin d'Essai, fondé en 1832 et qui s'étend sur une superficie de 32 ha, a été rouvert aux visiteurs en 2009 après l'achèvement des travaux de réaménagement et de modernisation qui ont duré cinq ans.

R. N

PAR RAPPORT À 2017

Le déficit commercial a reculé de 34%

Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 11,19 milliards de dollars à la fin 2017 contre un déficit de 17,06 milliards de dollars en 2016, soit une baisse de 34,4%,ont indiqué hier les Douanes, citées par l'APS
Les exportations ont nettement augmenté à 34,76 milliards de dollars (mds usd) en 2017 contre 30,02 mds usd en 2016 (+15,8%), selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les importations, elles ont baissé à 45,95 mds usd contre 47,09 mds usd, en diminution de 2,4%, précise la même source. Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 76% en 2017 contre 64% en 2016.

R. N.

CODE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Objectif : mettre en place un cadre commun de la finance locale

Les finances communales doivent servir au développement durable des villages et collectivités, mais également à venir en aide aux populations les plus démunies.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué que le code des Collectivités locales, en cours d'élaboration au niveau de son département, mettra en place un cadre commun à la finance locale et permettra aux communes de disposer de ressources financières nécessaires pour la réalisation de leurs projets de développement.

Dans son allocution lors de la rencontre d'orientation nationale des présidents des Assemblées populaires communales et de wilayas (APC-APW), organisée jeudi au Centre internationale de conférence (CIC) Abdelatif-Rahal, M. Bedoui a fait état d'un travail, dans le cadre des orientations du président de la République relatives à la réforme de la finance locale, visant à asseoir un cadre juridique adéquat permettant à la commune de disposer des ressources nécessaires suffisantes à la réalisations de ses projets et mettre en place un cadre commun à la finance locale. Il a ajouté que l'objectif est de valoriser et diversifier les ressources de la commune et améliorer les taux et modes de recouvrement, optimiser les dépenses et garantir l'encadrement financier efficace aux projets de développement. Cette vision s'inscrit dans le cadre d'un approche économique intégrée de la fonction de la commune, en tant que contributeur à l'investissement public et à la réunion des facteurs de réussite de l'accélération des investissements économiques productifs et créateurs de richesse et de postes d'emploi au niveau local, a-t-il précisé. Concernant l'appui à l'investissement privé, le ministre a évoqué la décision de décentraliser l'aménagement des nouveaux parcs industriels afin d'en accélérer la réalisation et de garantir le foncier économique nécessaire au niveau de la wilaya. Il a rappelé, en outre, la simplification des procédures relatives à l'octroi des permis administratifs, notamment le permis de construction à travers le guichet unique, estimant que ces "*facilitations*" devraient trouver écho auprès des Assemblées élues locales, appelées à être à l'écoute de l'investisseur et à l'accompagner afin d'aplanir tous les obstacles.

Abordant le foncier industriel destiné aux projets des jeunes, M. Bedoui a réitéré l'encouragement de la création de micro-zones d'activités au niveau des communes en faveur des PME et des jeunes porteurs de projets ainsi que leur accompagnement, autant que possible, par des structures prêtes à accueillir les investissements productifs. C'est une vision qui vise à permettre aux micro entreprises, sérieuses et efficaces, d'élargir leurs capacités et de se transformer progressivement en grandes entreprises et en faire, ce faisant, une plus importante ressource pour la collectivité locale, a-t-il dit. Le ministre a précisé, à ce titre, que les Assemblées élues sont tenues de formuler les propositions les plus appropriées à même de permettre l'exploitation des locaux commerciaux réalisés dans le cadre du programme "*100 locaux par commune*" et leur affectation à des activités au service du citoyen, qu'elles soient professionnelles ou commerciales, voire même d'utilité publique. Bedoui, qui s'est dit convaincu que la volonté des jeunes entrepreneurs permet, quand elle reçoit le soutien et l'accompagnement requis, de réaliser ce qui est de l'ordre de l'impossible, a appelé tous les acteurs locaux à réunir les conditions propices à l'émergence d'un nouveau climat de travail, à même de propulser les capacités et les initiatives.

Dans ce cadre, M. Bedoui a indiqué que ses services ministériels ont mis en place un programme ambitieux qui vise à développer l'utilisation des énergies renouvelables, ce qui contribuera à réduire les taux actuels de consommation énergétique, et encouragera, par là même, à la création d'un nouveau réseau d'entreprises économiques spécialisées en la matière et de postes de travail au profit des jeunes. "*C'est une transition difficile mais nécessaire et que nous devons accomplir ensemble et progressivement jusqu'à atteindre tous ces objectifs ambitieux*", a soutenu le ministre .

100 milliards DA au soutien des programmes de développement communaux en 2018

Par ailleurs, M. Bedoui a indiqué que l'Algérie accueille le 3éme millénaire avec la volonté renouvelée d'améliorer les conditions de vie du citoyen et de poursuivre les précédents programmes de développement par d'autres encore plus prometteurs, ainsi que d'autres grands projets. Rappelant que les réalisations économiques et sociales sont le couronnement de la démarche de réconciliation nationale, initiée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le ministre a estimé que les fondements de la stabilité et de la sécurité ont été consolidé par un nouveau édifice, qu'est le processus de développement durable, auquel le chef de L'Etat a consacré toutes les ressources financières nécessaires.

Ces ressources, en augmentation continue, ont atteint les 100 milliards de dinars, affectés au soutien des programmes de développement local en 2018, a précisé le ministre, estimant que c'est là une preuve qui bat en brèche tous les doutes et inscrit dans la durée l'engagement de l'Etat à appuyer le développement de ses communes, quelques soient les circonstances".

Bedoui a ajouté que tous ces projets ont eu une incidence positive sur le citoyen en termes d'indices de développement, qui sont aujourd'hui les objectifs du Millénaire pour le développement durable, ajoutant que c'est là un acquis qui a valu à notre pays respect et admiration.

Soulignant le soutien des instances et institutions concernées aux élus locaux dans la mise en oeuvre de ces programmes, le ministre a indiqué que l'objectif majeur de ces réformes au niveau local est de construire un service public moderne, appelant les élus à l'adoption des techniques en cours dans le monde, notamment le principe de solidarité entre les collectivités locales pour surmonter les difficultés.

Pour M. Bedoui, l'adaptation du Service public aux exigences de l'heure en termes de technologies n'est pas un choix mais un impératif, annonçant une nouvelle génération de projets de modernisation du Service communal, notamment pour les prestations à distance et la gestion coopérative via des plateformes numérique multiservices.

Le ministre a averti que cette orientation n'est guère synonyme d'une acquisition excessive d'équipements, qui pourraient même s'averer inadaptés aux besoins, mais plutôt d'une approche intégrée d'acquisition et d'utilisation optimisées, précisant que "*concilier coûts et valeur ajoutée est une équation à avoir en permanence en tête, aussi bien dans les projets de modernisation que dans le domaine du développement durable et autres*".

Evoquant, d'autre part, l'aménagement du territoire, M. Bedoui a appelé les élus à relever le défi de la restructuration du milieu urbain.

Bedoui a affirmé, dans ce sens, que la vision pertinente du président de la République vise à développer tous les territoires en leur permettant d'avoir les mêmes chances en termes de développement et d'expansion économiques pour jouer pleinement leur rôle dans la bataille du développement national et de la diversification de l'économie.

Estimant que les wilayas du Sud sont un bel exemple de l'énorme potentiel que recèlent nos territoires locaux au vu des résultats remarquables enregistrés sur tous les plans, particulièrement agricole, le ministre a indiqué, dans ce sens, que la réactivation des Fonds des wilayas du sud et des Hauts plateaux au titre de la loi de Finances 2018, était une confirmation de la détermination de l'Etat à continuer son appui à tous les programmes du développement.

R. E.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

Nécessité d'impliquer les investisseurs privés

Les participants à la 1re conférence-exposition sur la transition énergétique ont recommandé une réelle implication des investisseurs nationaux dans le développement des énergies renouvelables et l'émergence d'une économie productive hors hydrocarbures.

Les séminaristes, ayant pris part aux travaux de la conférence au Palais des expositions d'Alger (Safex), ont affirmé que la réussite de la transition énergétique passait par l'encouragement du partenariat entre les opérateurs publics et privés nationaux, couplés à une collaboration avec des étrangers, détenteurs de savoir-faire et de technologies. Parmi les recommandations dégagées par la conférence-exposition figure également l'amélioration des conditions d'accès au marché national des énergies renouvelables et au financement, notamment au profit des petits investisseurs.

Les participants ont, par ailleurs, appelé à la réalisation d'un réseau permettant, aux opérateurs privés, d'injecter, en temps voulu, leur surplus de production d'électricité provenant du solaire, et d'abandonner l'idée du double réseau, peu rentable, selon l'avis des experts.

Il est nécessaire, ont-t-ils ajouté, de renforcer les capacités de montage de projets d'accès aux financement climatique et d'encourager les industries liées aux énergies renouvelables, ont ajouté les participants aux différents panels animés durant cette rencontre de trois jours.

Selon eux, la création d'un Conseil consultatif, regroupant notamment les institutions, les industriels nationaux et étrangers, les chercheurs et les experts, permettrait de "*pérenniser la concertation et l'échange*" pour la concrétisation du Programme national des énergies renouvelables. Pour rappel, cette conférence-exposition sur la transition énergétique ont tenté de répondre à plusieurs questions : comment concilier dans un premier temps les besoins croissants du marché interne avec les engagements de l'Algérie en matière de production commerciale destinée à l'exportation ? Faut-il continuer à exporter les hydrocarbures à l'état brut ou doit-on encourager le développement d'une industrie de la transformation ? Comment doter l'Algérie d'une industrie nationale de production de biens et de services dans le secteur de l'énergie et comment encourager l'innovation et la formation dans ce domaine ?

D'autre part, il a été question d'esquisser l'ébauche d'une feuille de route pour réussir la transition énergétique et la naissance de capacités nationales d'innovation, de production, de maintenance et de services créatrices d'emplois nouveaux et durables, ainsi que de richesses.

En marge de cette conférence, une exposition a été organisée avec la participation de plus d'une cinquantaine d'entreprises et de prestataires de service activant dans le secteur de

LA CHARTE DE PARTENARIAT SOCIÉTAIRE PRIVÉ-PUBLIC

Un "document référentiel" qui requiert une loi

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a affirmé que la Charte de partenariat sociétaire privé-public, signée récemment par le Gouvernement, le Patronat et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), constituait un document "*référentiel*" qui requiert une loi.

La Charte sociétaire privé-public est un "*document référentiel*" qui nécessite une loi, a déclaré M. Ouyahia lors d'une conférence de presse animée à l'issue de la clôture des travaux de la 4e session ordinaire du Conseil national du parti, ajoutant que "*l'Etat est régi par des lois*".

Après avoir rappelé les différentes lois relatives à la privatisations de 1995 à 2002, le secrétaire général du RND a souligné que "*certains sur la scène politique ont crée un conflit sans aucun contenu politique*". "*Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a donné une instruction de subordonner tout partenariat à son accord*", a expliqué M. Ouyahia, précisant que le "*Président a tranché, ainsi, sur cette question*". Indiquant par ailleurs que "*la loi de Finances 2018 a été adoptée par le Parlement avec un déficit de 1.800 milliard de dinars*", M. Ouyahia a estimé que "*l'augmentation du prix de baril de pétrole à 65 ou encore à 70 dollars ne peut résoudre la crise*".

R. E.

ALGER

385 cas d'intoxication alimentaire recensés en 2017

Quelque 385 personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire en 2017, en raison de la consommation de denrées périssables mal conservées, a indiqué, lundi dernier, le chef de service de la prévention à la Direction de la santé de la wilaya d'Alger.

Au cours de l'année dernière, 24 cas d'intoxication alimentaire (collective et individuelle) ont été enregistrés dans plusieurs restaurants et fast-foods (Alger), soit 385 personnes intoxiquées et transférées vers différentes structures sanitaires pour recevoir les soins nécessaires et éviter d'éventuelles complications, a indiqué, à l'APS, le docteur Aït Ouares Boudjemaâ, précisant qu'aucun cas de décès n'a été déploré.

La majorité des cas enregistrés est due à la consommation de repas, de gâteaux et de pâtisseries impropres à la consommation ainsi que de la viande blanche, du poisson et autres produits préparés au niveau de restaurants ou de fast foods non conformes aux normes sanitaires, a-t-il précisé.

Il a cité le programme de prévention contre les intoxications alimentaires tracé par la wilaya pour la saison estivale, à travers, notamment, les actions sur le terrain des équipes mixtes de contrôle des produits alimentaires au niveau des commerces, des fast-food et des restaurants notamment dans les camps d'été et les restaurants de la rahma. M. Aït Ouares a mis l'accent sur la nécessité de respecter la température et la chaîne de froid pour chaque aliment, cuit ou cru, outre le stockage selon les normes en vigueur et la garantie de la propreté et de l'hygiène au niveau des cuisines des restaurants.

Il a évoqué les campagnes de sensibilisation, organisées par le ministère de la Santé, en coordination avec les autres secteurs dans les espaces publics et les instituts universitaires, en vue de sensibiliser aux risques des intoxications et mettre en exergue l'importance de la "*sûreté sanitaire des aliments*".

TAMANRASSET

Réalisation de 1.111 logements publics locatifs

Pas moins de 1.111 logements sociaux de type public locatif (LPL) sont prêts à être attribués dans la wilaya de Tamanrasset, selon les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI).

Réparti entre les communes de Tamanrasset, In-Salah et Abalessa, ce programme (logements individuels), réalisé selon les spécificités architecturales locales, contribuera à satisfaire la demande en logements sociaux dans cette wilaya de l'extrême-sud du pays, a précisé, à l'APS, le directeur de l'OPGI, Slimane Khalfallah.

Sur un total de 3.849 logements de même formule, qui sont actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, 1.360 unités seront finalisées cette année, a signalé le responsable, ajoutant qu'un projet de 250 LPL sera bientôt lancé dans la commune frontalière d'In-Guezzam.

Selon M. Khalfallah, le rythme de réalisation des logements reste "*lent*" au niveau des régions éloignées, justifié par les difficultés d'accessibilité à ces régions en raison de l'état de routes, ajoutant que les enveloppes consacrées aux projets de l'habitat sont "*insuffisantes*", ce qui handicape aussi l'achèvement des travaux et des aménagements extérieurs dans des délais acceptables.

APS

LAGHOUAT, ENTRETIEN DU BARRAGE DE KHENEG SIDI-BRAHIM

Espoir pour l'irrigation du périmètre de Chemorra

Le barrage de Kheneg Sidi-Brahim, qui a été réceptionné en 2011 pour un financement de plus de 500 millions DA, offre une capacité d'emmagasinage annuelle de quatre millions m3 d'eau.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'intensification des opérations de nettoyage et de désenvasement du barrage Sidi-Brahim, dans la commune de Gueltat Sidi-Saâd, nécessaire pour garantir l'irrigation régulière du périmètre agricole de Chemorra, est vivement souhaitée par les agriculteurs, selon le président de l'association de ce périmètre, Djelloul Bouzidi, indiquant à l'APS que cette doléance est soulevée par les exploitants du périmètre de Chemorra, après avoir fait face à des contraintes liées à l'irrigation de leurs terres à partir de ce barrage.

Le même responsable a ajouté que pour les agriculteurs de la région, la situation de l'envasement du barrage se pose avec beaucoup plus d'acuité que le manque d'équipements.

Quant à la Direction des ressources en eau (DRE), elle a fait état, à ce titre, de la finalisation des travaux d'équipement, pour un montant de 115 millions DA, après la réalisation des canalisations de raccordement du barrage aux surfaces agricoles du périmètre précité, soulignant que cette opération avait accusé un retard induit par la révision à la hausse des équipements sur la base d'un schéma englobant 80 exploitants agricoles, avant de passer à 130 fellahs, état de fait ayant nécessité le lancement d'un nouvel appel d'offres et le choix d'une autre entreprise de réalisation pour exécuter le reste à réaliser supplémentaire.

Selon l'APS, Mohamed Hamouti, directeur des ressources en eau, a fait part du lancement, dans ce cadre, d'un appel d'offres et de la désignation d'une entreprise de réalisation pour parachever les travaux supplémentaires, avant d'appeler les agriculteurs à prendre en charge la surveillance et l'entretien régulier des installations, en vue d'une exploitation optimale du périmètre de Chemorra.

Le barrage de Kheneg Sidi-Brahim, qui a été réceptionné en 2011 pour un financement de plus de 500 millions DA, offre une capacité d'emmagasinage annuelle de quatre millions m3 d'eau.

B. M.

BEJAIA, UNIVERSITÉ ET CENTRE DE RECHERCHE CLINATEC DE GRENOBLE

Coopération dans le domaine de la neurochirurgie

L'université de Béjaïa et l'éminent professeur Alim Louis Benabid, directeur du centre de recherche Clinatec de Grenoble, ont entamé, samedi, dernier l'exploration commune des possibilités de coopération dans le domaine de la neurochirurgie, particulièrement dans ses volets inhérents à la recherche et aux échanges scientifiques, a indiqué, à l'APS, le recteur de l'université, Boualem Saïdani.

Ce rapprochement s'est imposé, conséquemment au séjour, ces derniers jours, du professeur Alim Benabid à Bajaïa, une notoriété mondiale dans la discipline et Lauréat, en 2014 du prix Lasker pour la recherche clinique, l'équivalent américain du Nobel, et qui a émis le vœu de contribuer à la promotion du service de Neurochirurgie du CHU éponyme qui se prédestine, dira-t-il, "*à un grand avenir*".

Originaire de la région de Zemoura, à Bordj Bou-Arréridj, le professeur s'est dit "*attaché*" à la capitale des Hammadides, où enfant il y passait de longues vacances et pour laquelle, il escompte, dans son domaine, y apporter son expérience. Rendant visite, à titre privé, au chanteur Djamel Allam, toujours en convalescence, après un lourd traitement à la chimiothérapie, il en est ressorti "*impressionné*", vivant le moment, selon son aveu, comme "*une révélation*".

Lors de sa conférence, intitulée "*L'homme à réparer*", le professeur, Benabid, qui n'est autre que le fils du Dr. Ahmed Benabid, compagnon de route du colonel Amirouche, chef de la wilaya III historique, n'a pas abordé la question de l'apport qu'il escompte mettre en œuvre, mais s'est contenté de souligner les promesses que lui inspire le CHU de Béjaïa.

La manifestation de sa disponibilité à prêter main forte à la structure et à la population de Béjaïa en général, à l'évidence, a ravi tous ses interlocuteurs, bien au fait de son pédigrée et de sa notoriété. Il n'est rien de moins que l'inventeur de la "*stimulation cérébrale profonde*", devenu le traitement de référence des formes avancées de la maladie de Parkinson, et qui a permis de soigner quelque 100.000 personnes dans le monde, souffrant de problèmes dégénératifs. Il est une référence internationale, incontournable en la matière, d'autant que le traitement s'est étendu à d'autres pathologies handicapantes, telles la dystonie, l'épilepsie et les migraines graves.

Avant d'être l'hôte de la Faculté de médecine, il a reçu un hommage du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, en visite dans la wilaya, et du wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, qui en ont profité pour lui offrir des présents de reconnaissance.

APS

CONSTANTINE, EXTENSION DU TRAMWAY

Livraison courant 2018

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a indiqué, lundi dernier à Constantine, que la première tranche du chantier d'extension de la ligne du tramway entre la cité Zouaghi et l'entrée de la ville Ali-Mendjeli, sur une longueur de 6 km, sera livrée courant 2018.

PAR BOUZIANE MEHDI

A l'entrée de la ville Ali-Mendjeli, le ministre a, en inspectant le chantier de l'extension du tramway, exhorté les responsables de l'entreprise Cosider, réalisatrice du projet, à renforcer le chantier "*en moyens matériels et humains pour respecter les délais impartis*", soulignant que la deuxième tranche de ce projet, s'étendant jusqu'à l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2), sur 4 km, sera livrée "*ultérieurement*".

Mettant en exergue l'apport de ce projet dans l'amélioration de la mobilité des citoyens et l'allègement de la tension sur le trafic automobile entre les villes de Constantine et Ali-Mendjeli, M. Zaâlane a annoncé que des "*réunions périodiques*" avec les responsables de Cosider seront tenues pour "*suivre l'avancement du chantier et lever toute réserve signalée*", a révélé l'APS, soulignant que le ministre des Travaux publics et des Transports avait entamé sa visite à Constantine par l'inspection du chantier de la tour de contrôle de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, dont l'avancement des travaux affiche un taux de 68%, selon les explications fournies sur place, et in situ, le ministre a instruit les responsables du chantier à l'effet d'œuvrer à livrer le projet "*d'ici septembre 2018*", rappelant que cinq tours de contrôle sont actuellement en cours de réalisation, à l'échelle nationale.

Selon l'APS, le ministre a également inauguré le dédoublement d'un tronçon de la route nationale n° 20 reliant Constantine à Guelma.

Selon les données présentées au ministre, le tronçon inauguré sur 25 km relie la commune d'El-Khroub à Aïn-Abid et totalise quatre ouvrages d'art, dont deux trémies, a fait savoir l'APS, ajoutant que le ministre des Travaux publics et des Transports a poursuivi sa visite avec la mise en exploitation, depuis la commune de Zighoud-Youcef, du tunnel d'El-Kentour de l'autoroute Est-Ouest à la limite des frontières administratives entre Constantine et Skikda.

B. M.

MOSTAGANEM, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Valoriser les déchets domestiques par compostage

La Direction de l'environnement de la wilaya de Mostaganem aspire à intensifier la production du compost pour valoriser les déchets domestiques et fournir cet engrais naturel au secteur de l'agriculture afin d'augmenter le rendement et d'assurer une production de qualité supérieure.

Le compost est produit à partir de sources végétales ou animales, des restes de la taille d'arbres fruitiers et du recyclage des déchets ménagers. Ces déchets se transforment en engrais naturels après un processus chimique naturel visant à accélérer la décomposition organique durant une longue période.

Dans la wilaya de Mostaganem, et au cours de l'année 2017, quelque 12 tonnes d'engrais organiques ont été produites grâce à des opérations de compostage, effectuées aux Centres d'enfouissement technique (CET) des communes de Sour et de Aïn Sidi Chérif dans le cadre de la gestion intégrée des déchets en partenariat avec la Belgique, selon la Direction locale de l'environnement.

Cette opération a donné des résultats probants, selon la responsable du secteur, Meriem Bensoula, en s'appuyant sur les déchets collectés par l'entreprise Mostaganem Nadhifa du marché de gros des légumes et fruits de Sayada et d'ordures de maintenance des espaces verts de la ville de Mostaganem.

Le secteur de l'environnement ambitionne de doubler la production d'engrais organiques, après l'entrée en service du complexe industriel de traitement des déchets d'El-Hachm, prévue cette année. Cette infrastructure disposera d'une unité entière dédiée au compostage et sera équipée par le partenaire belge.

Ce complexe intégré, implanté à l'Est de Mostaganem, disposera d'un CET d'une capacité de 1,2 million de m3, d'un centre de tri sélectif de déchets et d'une unité de production de compost pour un coût de 450 millions DA.

Une unité similaire sera mise en service dans les prochaines semaines par l'entreprise privée Profert, à la zone d'activités de Souk Ellil à Sayada, en attendant, trois autres projets à Hassi Mameche, Sirat et Sidi Lakhdar, actuellement à l'étude à la direction de l'Industrie et des Mines, ajoute-t-on. La rentrée professionnelle de septembre dernier a enregistré, à Mostaganem, l'ouverture d'une nouvelle spécialité visant à former des techniciens dans le domaine du compostage et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre la Direction de l'environnement et celle de la formation et et de l'enseignement professionnels.

Cette initiative intervient suite au succès d'une première expérience dans ce domaine, menée au niveau du CFPA de Hassi Mamèche en 2016.

La directrice de l'Environnement a fait savoir que les stagiaires de cette nouvelle spécialité effectueront des stages pratiques au niveau des établissements de formation professionnelle, en exploitant des déchets alimentaires provenant des cantines scolaires et des restaurants ainsi que des déchets verts. Ces stages se feront avec le soutien technique des experts du CET. A la fin de leur formation, ces stagiaires seront recrutés en qualité de techniciens au complexe industriel de traitement des déchets en cours de réalisation. Ils pourront également rejoindre des entreprises industrielles de production d'engrais organiques ou créer leurs propres entreprises, avec le soutien et le financement des dispositifs d'emploi.

La Direction de l'environnement s'attèle, selon sa responsable, à créer une série de petites activités économiques liées à ce domaine telles que la levée et le ramassage des déchets, le tri sélectif, le broyage des déchets verts et le compostage.

Fadéla Guessous, ingénieure en environnement, a estimé que les déchets ménagers constituent la principale source du compost et représentent plus de 60% des déchets générés quotidiennement à travers la wilaya.

Ces quantités sont des produits à valoriser en plus des produits organiques et des résidus de la taille des arbres fruitiers et de l'entretien des espaces verts, a-t-elle expliqué. Le compostage permet la réduction du volume des déchets, généralement dirigés vers les décharges publiques ou les CET. Il atténue aussi leurs effets négatifs sur l'environnement, notamment par l'élimination de lixiviat, un liquide concentré en sels et en métaux lourds provenant de ces déchets et affaiblit l'émanation de gaz à effet de serre.

L'engrais produit est destiné, après compostage, en grande partie à la fertilisation des terres étant donné ses composantes en matières organiques et en sels minéraux, ce qui réduit le recours aux engrais chimiques.

APS

ANNABA

Production de plus d'un million de qx de tomate prévue

La filière de la tomate industrielle dans la wilaya d'Annaba cible une production de plus de 1.030.000 quintaux au titre de l'actuelle saison agricole 2017-2018, a déclaré, dimanche dernier, le directeur local des services agricole (DSA), Mohamed Kherroubi.

Afin de relever ce défi, la superficie globale consacrée à cette filière a été revue à la hausse passant de 1.910 hectares l'an passé à 2.231 hectares cette saison, a indiqué le responsable, affirmant que le secteur se dirige, à travers l'investissement, l'élargissement des surfaces agricoles exploitées et la mécanisation de cette activité, vers "*la concrétisation des objectifs assignés à la filière de la tomate industrielle dans la wilaya d'Annaba*".

Ce cheminement se confirme par la hausse du rendement moyen par hectare qui est passé l'année dernière à 600 quintaux/hectare et atteignait même des chiffres exceptionnels dans certaines exploitations mécanisées de la wilaya, à l'instar de l'exploitation de Aïssa Gherbi dans la commune d'El-Bouni qui a enregistré un rendement moyen de 12.000qx/hectare, a-t-il ajouté. M. Kherroubi a, par ailleurs, fait savoir que sur la superficie globale dédiée à la culture de la tomate industrielle dans la wilaya d'Annaba, plus de 450 hectares sont irrigués au moyen du système du goute à goute et près de 1.300 hectares le sont par le système d'appoint.

En plus de l'investissement dans les pépinières, l'élargissement du réseau des transformateurs de la tomate est attendu dans cette wilaya qui dispose actuellement de trois unités de transformations, a-t-on indiqué. Les principales exploitations de la filière dans la wilaya d'Annaba se répartissent sur les communes d'El-Eulma, Chorfa, El-Hadjar, Aïn El-Berda, Berrahal et El- Bouni.

GUELMA

Mise en service "prochainement" de la maison d'artisanat

La maison d'artisanat de la wilaya de Guelma sera "prochainement" mise en service, a indiqué la directrice de la culture et de l'artisanat, Mme Majda Zenadi.

Les travaux de réalisation de cette infrastructure tant attendue implantée à l'intérieur du plan d'occupation du sol (POS), au nord de la ville de Guelma, ont été "*entièrement achevés et il ne reste que quelques finitions relatives au raccordement au réseau d'électricité*", a souligné la même responsable à l'APS.

La réalisation de la maison de l'artisanat de Guelma avait été lancée en 2010 avant que les travaux ne soient interrompus pour des raisons "*administratives*", puis relancés après la levée de toutes les contraintes, a rappelé la même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de cette infrastructure pour les artisans activant dans cette wilaya. "*Cette infrastructure dispose de plusieurs ateliers spécialisés dans diverses spécialités artisanales en plus de salles d'exposition conçues sur de vastes espaces permettant une meilleure vulgarisation et présentation du produit*", a fait savoir la même responsable.

Une fois réceptionnée, la nouvelle maison de l'artisanat sera confiée à la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya "*pour une meilleure exploitation au service des citoyens et des artisans*", a révélé la même responsable.

Plus de dix mille artisans activant dans diverses spécialités artisanales à Guelma attendent avec "*impatience*" l'ouverture de cet espace devant générer beaucoup d'avantages à même de promouvoir ce domaine dans toute la région, a, pour sa part, indiqué le président de la CAM de Guelma, Boudjemaâ Guernine.

APS

OFFENSIVE TURQUE CONTRE LES KURDES SUPPLÉTIFS DES AMÉRICAINS

Erdogan s'explique...

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'est prononcé sur l'offensive terrestre lancée ce samedi par son armée contre les supplétifs des Américains, la milice kurde syrienne des YPG, dans la région de Afrine, dans le nord de la Syrie.

« L'*opération Afrine a commencé de facto sur le terrain »*, a déclaré M. Erdogan dans un discours télévisé. *« Ensuite, ce sera Minbej »*, a-t-il ajouté, en référence à une autre ville syrienne sous contrôle kurde située plus à l'Est. *« Plus tard, étape par étape, nous débarrasserons notre pays jusqu'à la frontière irakienne de cette croûte de terreur qui essaye de nous assiéger »*, a-t-il promis.

L'armée turque a procédé, vendredi et samedi, à des frappes contre des positions des YPG en Syrie et massé des centaines de soldats et des dizaines de blindés le long de la frontière, menaçant de passer à l'offensive avec l'aide de rebelles syriens pro-Ankara. Des correspondants de l'AFP dans la ville frontalière de Reyhanli, dans la province turque de Hatay, ont vu samedi plusieurs nouveaux véhicules militaires se diriger vers la frontière.

Selon *Press TV*, des sources locales dans la province d'Alep ont rapporté, ce samedi 20 janvier, qu'environ 400 éléments de l'opération Bouclier de l'Euphrate étaient entrés vendredi en Turquie pour assister l'armée turque dans son intervention terrestre à Afrine. Il s'agit d'éléments de la milice de l'Armée syrienne libre (ASL)

Les YPG, supplétifs des USA

Afrine est une enclave tenue par les Unités de protection du peuple (YPG). Ankara l'accuse d'être la branche syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui mène une rébellion dans le sud-est de la Turquie depuis plus de trente ans et est considéré par Ankara et ses alliés occidentaux comme une organisation terroriste.

Mais les YPG sont les alliés incontournables des Etats-Unis en Syrie. Ayant combattu Daech avec l'aide de la coalition internationale, elles ont permis à l'armée américaine de s'implanter dans le nord syrien, où elle a édifié quelque 14 bases.

Aval russe ?

Les analystes estiment qu'aucune offensive majeure ne peut être lancée en Syrie sans l'aval de la Russie, présente militairement dans la région et qui entretient de bonnes relations avec les YPG.

Le chef de l'armée turque, le général Hulusi Akar, et celui des services de renseignement Hakan Fridan se sont rendus à Moscou jeudi pour des entretiens.

« La Turquie ne lancera pas une offensive terrestre et aérienne totale sans la bénédiction de Moscou », a pronostiqué Anthony Skinner, analyste du cabinet de consultants en risques Verisk Maplecroft.

La Russie accuse les Etats-Unis

Quelques heures après le lancement par la Turquie de l'offensive contre la milice kurde syrienne des Unités de protection du peuple (YPG) dans la ville de Afrine au nord de la Syrie, les forces russes ont annoncé s'être retirées de la zone concernée.

Le commandement des forces russes stationnées en Syrie a pris des mesures pour assurer la sécurité des militaires à Afrine, a annoncé le ministère russe de la Défense, rapporte l'agence russe *Sputnik*.

« Pour prévenir d'éventuelles provocations et éviter tout risque pour la vie et la santé des militaires russes, le groupe opérationnel du Centre pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie et de la police militaire a été transféré dans la région de Tell Adjar, de la zone de désescalade de Tell Rifaat », a indiqué le ministère.

Cette zone avait été créée dans la région de Tal Rifaat en septembre pour *« empêcher les provocations et de possibles accrochages entre les unités de l'Armée syrienne libre et les combattants kurdes »,* selon l'armée russe.

Plus tôt dans la journée, l'état-major interarmées turc a annoncé le lancement de l'opération baptisée Rameau d'olivier contre les groupes paramilitaires kurdes stationnés dans la zone d'Afrine, dans le nord de la Syrie. Le président turcs Recep Tayyip Erdogan a pour sa part indiqué qu'elle se poursuivra jusqu'à Manbij puis jusqu'aux frontières est avec l'Irak.

Moscou a indiqué suivre de près les développements à Afrine tout en se déclarant préoccupé par la situation sur le terrain et en appelant les parties à faire preuve de retenue. Dans son communiqué le ministère russe a accusé les Etats-Unis d'avoir contribué à tendre la situation au nord-ouest de la Syrie. *« Les facteurs essentiels qui ont contribué à tendre la situation dans cette partie de la Syrie sont les provocations des Etats-Unis destinées à isoler les zones de présence dense des Kurdes »*, a précisé le ministère.

Et de poursuivre : *« La contribution du Pentagone en fournissant des armes modernes aux formations pro-Etats-Unis au nord de la Syrie, dont des anti-aériens, selon les sources disponibles, a contribué à la hausse des tensions dans la région ce qui a poussé les forces turques à lancer leur opération militaire »,* rapporte la version arabophone de *Sputnik*.

A noter que le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait dans un premier moment nié les informations médiatiques turques sur le retrait des forces russes de Afrine.

Inquiétude américaine

En revanche, du côté américain, Washington affiche une position inquiète. *« Nous ne pensons pas qu'une opération militaire (…) aille dans le sens de la stabilité régionale, de la stabilité de la Syrie, ou de l'apaisement des craintes de la Turquie pour la sécurité de sa frontière »,* a averti vendredi un haut responsable du Département d'Etat.

Lorsque le président Erdogan a réagi avec colère, cette semaine, à l'annonce d'un plan pour constituer une force de 30.000 hommes, provenant en partie des YPG, sous l'égide des Etats-Unis pour protéger la frontière nord de la Syrie, le qualifiant de force d'*« armée de la terreur »,* le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson a répondu que *« la totalité de la situation a été mal rapportée, mal décrite »*, tout en admettant *« devoir des explications »* à la Turquie.

Damas condamne

Damas a formellement démenti les déclarations turques selon lesquelles elle a été informée de l'offensive lancée par Ankara contre la ville de Afrine, occupée par la milice kurde syrienne des Unités de protection du peuple, au nord de la Syrie.

« La Syrie nie en gros et en détails les allégations du régime turc de l'avoir informée de l'opération militaire », a confié une source du ministère syrien des Affaires étrangères sous le couvert de l'anonymat, rapporte l'agence syrienne officielle Sana .

Ce samedi, le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a argué avoir informé la Syrie par écrit de l'opération baptisée Rameau d'olivier, lancée contre Afrine, avec pour motif affiché de combattre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG) qu'elle accuse de faire partie du parti kurde turc séparatiste le PKK.

Plus tard, le ministère syrien des Affaires étrangères a violemment dénoncé cette offensive sous les termes : *« La Syrie dénonce avec virulence l'agression turque contre la ville de Afrine, qui est une partie intégrante des territoires syriens »*. Et de poursuivre : *« L'offensive turque constitue la démarche la plus récente des agressions turques contre la souveraineté de la Syrie »*.

Auparavant, le Conseil des notables des clans syriens de Hassaké avait condamné l'offensive turque, appelant les Kurdes à rompre leur alliance avec les Etats-Unis et à coordonner avec l'armée syrienne. « Afrine, Manbaj et tout le nord syrien fait partie intégrante des territoires de la Syrie une et unifiée », a affirmé le Conseil dans un communiqué publié à l'issue de leur réunion, a rapporté *al-Mayadeen TV.*

Jeudi 18 janvier, le vice-ministre syrien des AE, Fayçal al-Mekdad, a mis en garde Ankara contre toute offensive contre Afrine, menaçant de bombarder les cibles aériennes turques qui survolent le ciel syrien.

La Turquie, fortement impliquée dans la guerre en Syrie, en fournissant toutes sortes d'aides aux groupes terroristes, n'en est pas à sa première intervention armée en Syrie. Elle intervient actuellement au nord de la province d'Idleb. Elle avait auparavant, lors de son offensive Bouclier de l'Euphrate en 2016, occupé 5.000 km2 dans la province nord d'Alep où sont désormais installées les milices qu'elle soutient.

R. I. / Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

Quelle transition énergétique pour l'Algérie ?

Plusieurs questions se posent quant à une énième transition énergétique, cette fois-ci organisée par le FCE/Sonatrach/Sonelgaz en date du 17 janvier 2018, pour la première journée, qui sera suivie deux autres journées. A-t-on défini les objectifs stratégiques ? A t-on innové par rapport aux autres rencontres datant des années 2014-2016 quant aux données statistiques et aux orientations datant des années 2014-2016 ? Où en est l'application des orientations du Conseil des ministres en 2011 et du mini-conseil des ministres en 2015 qui avait été consacré au développement des énergies renouvelables ?

La décision du président de la République rentre dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles

La décision du président de la République rentre dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles

Je me félicite de la décision du président de la République d'avoir recadré les décisions relatives à la charte partenariat public-privé et notamment l'ouverture du capital des entreprises publiques, document inachevé, qui mérite une reformulation plus précisément dans beaucoup de domaines devant éviter le danger du passage d'un monopole public à un monopole privé rentier beaucoup plus néfaste.

PAR Pr ABDERRAHMANE MEBTOUL

L'objectif stratégique n'est pas de servir une clientèle mais de favoriser un système concurrentiel, selon le couple, l'efficience économique et la nécessaire cohésion sociale. Aussi il ne s'agit pas d'enlever les prérogatives au Premier ministre (coordinateur), qui n'est pas un chef de gouvernement, étant dans un régime semi-présidentiel, mais de se conformer aux règles institutionnelles. Connaissant parfaitement ce dossier sensible, afin d'éviter toute confusion, selon la loi en vigueur, ce processus étant éminemment politique, toute ouverture totale ou partielle du capital relève en dernier ressort du Conseil des ministres, présidé par le président de la République et non du Conseil des participations de l'Etat qui n'est qu'un organe de propositions et d'exécution à travers ses différents organes, ministères ou une agence de participation/privatisation autonome. Il s'agit d'éviter la précipitation, l'Algérie ayant besoin en cette conjoncture de sérénité et de stabilité sociale, d'avoir une vision stratégique du couple démonopolisation/ privatisation, ne devant pas les confondre privatisation et démonopolisation complémentaire, tous deux, allant vers le désengagement de l'Etat de la sphère économique afin qu'il se consacre à son rôle de régulateur. stratégique en économie de marché. La privatisation partielle (ouverture du capital) ou totale à travers différentes techniques, cession à travers la bourse - avis d'appel d'offre, participation des cadres et salariés, bons à l'ensemble de la société, est un transfert de propriété d'unités existantes vers le secteur privé et la démonopolisation consiste à favoriser l'investissement privé dans de nouveaux projets Pour éviter de mauvaises interprétations, au moment où je présidai le Conseil national des privatisations entre 1996-1999, et n'ayant plus le droit de réserve, je tiens en toute objectivité à apporter les précisions suivantes. A cette époque, il y avait un Chef de gouvernent et non un Premier ministre, qui était Ahmed Ouyahia qui selon les textes de l'époque avait plein pouvoir de privatiser ou pas. Il a été procédé à la liquidation des entreprises par le Conseil des participations de l'Etat présidé par le Chef de gouvernement et non le Conseil, notamment locales déficitaires. et se pose cette question: à qui ont été vendus ces milliers de mètres carrés localisés dans des zones urbaines? Là aussi, la vente partielle de certains actifs des des grandes entreprises, cela ne relevait pas du conseil mais directement du Chef du gouvernement. Le Conseil de Privatisation n'avait aucun pouvoir réel étant un organe technique qui dépendant des décisions du gouvernement. Le gouvernement de l'époque a laissé ce conseil en léthargie pendant près deux années 1996/mi- 1997 où d'ailleurs j'ai profité, à cette époque du terrorisme, n'ayant pas de travail, pour diriger un audit à la demande des autorités du pays, sur l'optimalisation des moyens financiers de la DGSN au cabinet . J'ai donné plusieurs conférences de presse publiques dont El Watan qui les a relatés pour dénoncer le blocage en menaçant de démissionner. C'est seulement le second trimestre 1997 le gouvernent a livré quelques PMI-PME dont certains hôtels pour en faire l'évaluation, les grandes entreprises relevant

exclusivement du chef du gouvernement, Durant l'année 2017, l'on a inventorié, selon plusieurs techniques, et en faisant appel uniquement au bureaux d'études algériens, les unités retenues par le gouvernement pour la privatisation totale. Suite à un Conseil de gouvernement, le Conseil a été autorisé à lancer un avis d'appel d'offres pour quelques petites unités. Ce qui a été faite dans la totale transparence, en présence des repreneurs potentiels, de la télévision et de la presse nationale. En septembre 1998, coïncidant avec la démission du président Liamine Zeroual, une décision politique est tombée : arrêt de cette procédure puis dissolution du conseil des privatisations qui n'a privatisé aucune unité et donc aucun délit d'initiés et j'ai rejoint l'université d'Oran. Donc, nous n'avons aucune responsabilité ni dans le bradage, ni dans l'arrêt du processus qui est un acte éminemment politique, puisque n'ayant rien privatisé sur ordre. Quelles leçons en tirer de notre expérience sur le terrain en tant que président du Conseil des privatisations ?

Premièrement, évitons toute utopie, tout privé qu'il soit Algérien, Américain, Européen ou autre est guidé par la seule logique du profit n'existant pas de sentiments dans la pratique des affaires. C'est la demande c'est-à-dire le marché qui est l'élément déterminant (taux directeur du profit, existant un marché mondial de privatisation) et non l'offre. On ne privatise que les unités rentables et non les unités déficitaires, (sauf si on est attiré par l'assiette de terrain à des buts spéculatifs). Dans ce cas, il est préférable de faire jouer la démonopolisation. C'est donc le taux de profit sectoriel mondial qui est indicateur de référence et dans la plupart des pays qui ont engagé l'ouverture totale ou partielle du capital, il y a eu décote d'environ 20% par rapport à la valeur déterminée, (en comparaison à des projets neufs) pour attirer les investisseurs nationaux, internationaux. A la lumière de mon expérience je tire quatre leçons. Premièrement l'expérience menée sur le terrain a montré des comptabilités défectueuses, la majorité des unités évaluées n'ayant pas de comptabilité analytique afin de cerner les couts, existant un écart entre le réel et le bilan, certains repreneurs étant intéressés surtout par le terrain pour des raisons de spéculations foncières et non par l'unité. Concernant la gestion, ayant eu à diriger pour le compte du ministère de l'Energie assisté des cadres dirigeants de Sonatrach, un audit regroupant l'amont, l'aval, les canalisations et la commercialisation, pour cette grande société stratégique, il nous a été difficile d'établir des comptes de surplus physico-financiers pour rester de la rentabilité : alors qu'en est-il des autres entreprises publiques ? Sonatrach a besoin comme l'a souligné récemment le P-DG un nouveau management stratégique.

Deuxièmement, les délais entre le moment de sélection de l'entreprise à ouvrir le capital, les évaluations, les avis d'appel d'offres, le transfert au Conseil des Participations de l'Etat sous la présidence du Premier ministre, puis au Conseil des Ministres et la délivrance du titre final de propriété doivent être clairement datés, afin de ne pas décourager tout repreneur. Car, en ce monde les capitaux mobiles vont s'investir là où les obstacles économiques et politiques sont mineurs, le temps étant de l'argent. Or seule une synchronisation clairement définie permettra d'éviter les longs circuits bureaucratiques. Troisièmement, les répartitions de compétences devront être précisées pour savoir qui a le pouvoir : de demander l'engagement d'une opération de l'ouverture du capital ; de préparer la transaction ; d'organiser la sélection de l'acquéreur ; d'autoriser la conclusion de l'opération ; de signer les accords pertinents et de mettre en œuvre les accords et s'assurer de leur bonne exécution. Quatrièmement, il faut être attentif tant à la méthode que la technique de privatisation qui ne sont pas neutres mais traduisent des rapports de forces au niveau de la société, soit la volonté d'accélérer le processus soit d'opter pour le gradualisme. Le processus de privatisation comprend plusieurs phases contenues dans un programme subdivisé en plusieurs étapes dont certains constituent un passage douloureux mais déterminant pour l'entreprise. La méthode usuelle consiste à établir d'abord un diagnostic aussi complet que possible comprenant: la situation de l'outil de production, la qualité des produits, la position commerciale, l'analyse de la compétitive avec des normes internationales, le diagnostic financier, le diagnostic fiscal, l'étude de l' environnement local, national et international, l'évaluation du management et la qualification du personnel à l'issue du diagnostic l'on peut élaborer un scénario de privatisation, accompagné de plusieurs alternatives tenant compte de la politique économique du gouvernement, des contraintes qui s'imposent tant au pays qu'à l'entreprise ainsi que des propositions de choix stratégiques à moyen et long terme. Ces propositions concernent en général: le plan budgétaire, le plan industriel, le plan financier, le plan commercial, le plan d'emploi, et la mise en œuvre du calendrier. En résumé, la démonopolisation/privatisation est un processus éminemment politique. Il déplace en fonction des rapports de force des acteurs, des segments de pouvoir. Les gagnants d'aujourd'hui ne sont pas forcément ceux de demain, implique une vision stratégique des réformes structurelles à mener, des stratégies d'adaptation du devenir de l'Algérie horizon 2020/2030 face aux nouvelles mutations géostratégiques mondiales, étant à l'aube de la quatrième révolution économique mondiale, de la transparence dans les décisions renvoyant à la bonne gouvernance et l'adhésion de toutes les forces politiques économiques et sociales, grâce à un dialogue productif. Pour terminer, évitons les mauvaises interprétations et des procès d'intention et privilégions uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie. La décision de son Excellence Mr le président de la République concernant l'ouverture du capital, rentre dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles.

A. M.

Manquant de vision, le gouvernement s'est enfermé dans une gestion étatiste bureaucratique du passé

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Il faut impérativement dépasser nos divergences et privilégier uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie. Un minimum de consensus économique et social qui ne saurait signifier unanimisme signe de décadence de toute société s'impose afin de faire face aux tensions géostratégiques et budgétaires et stabiliser le corps social surtout que l'Algérie s'apprête à vive un grand évènement l'élection présidentielle prévue en avril 2019. C'est l'unique voie que doivent emprunter les Algériens pour arriver à transcender leurs différends si l'on veut éviter la déstabilisation, ce qu'aucun patriote ne souhaite.

1.-Les différentes composantes de notre société, les forces sociales et politiques qu'elle recèle, les intérêts particuliers et ceux de la collectivité nationale, les acteurs connus ou méconnus de drames terribles, sont aujourd'hui puissamment interpellés et mis devant leurs responsabilités historiques. Ils doivent, en vidant définitivement une querelle qui a fini par un passé récent (1990-1999) de manière tragique, et qui avait mis quasiment le pays à genoux, concourir ensemble au retour de la paix, de la concorde et de la stabilité. Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les Algériens afin de transcender leurs différends, à vaincre la haine et les peurs qui les habitent, à exorciser leurs démons et à trouver de nouvelles raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire, toujours ensemble, le destin exceptionnel que de glorieux aînés de la génération du 1er Novembre 1954 ont voulu désespérément pour eux. L'Algérie a besoin en ces moments à la fois de tensions géostratégiques au niveau de la région et des tensions budgétaires inévitables entre 2018/2020 de rassembler tous ses enfants dans leur diversité et non de nous diviser. C'est le sens profond de ce message animé seulement par la raison et le patriotisme. Tout en relevant effectivement d'une problématique complexe cette entreprise est sans exagération aucune, une œuvre de survie nationale et un acte de courage lucide, de générosité raisonnée et d'espoir mérité. Car des défis importants attendent l'Algérie principalement ceux d'une transition véritable qui doit voir la poursuite de la stabilisation macro-économique, la mise en œuvre de véritables réformes structurelles et la modernisation de notre système politique pour renouer avec le développement et la démocratie.

2. - L'Algérie connaît en 2018 la paix et la stabilité et il faut rendre un hommage à l'ANP et à nos forces de sécurité. Mais existe un lien dialectique entre développement et sécurité. Sans véritable développement, il y a risque de tensions sociales qui engendreront l'insécurité. Aussi, restent d'autres défis qui sont un préalable à une entreprise plus grande : la transformation profonde de l'Algérie, en tant que société et nation, et sa projection dans un avenir que les grandes nations préparent aujourd'hui avec la plus grande rigueur: un partenariat de choix avec les puissants de ce monde et une position «pivotale» dans l'espace géopolitique africain et dans l'environnement géopolitique euro-méditerranéen auquel appartient l'Algérie. Ce défi nous concerne directement, au plus haut point notre passé récent, nos différends présents parfois la haine insidieuse qui habite certains d'entre nous et qui peut hypothéquer notre avenir commun si nous n'y ne prenons pas garde. Aujourd'hui, en ce mois de janvier 2018, nous n'avons droit ni à l'échec ni aux tergiversations. Nous n'avons d'autre choix que celui de mobiliser l'ensemble de nos ressources surtout humaines. Le choix des hommes renvoyant à la moralisation de la société, devant éviter les règlements de comptes inutiles, renvoyant à une justice indépendante fondement de tout Etat de Droit sera déterminant en ce XXIème. Les méthodes autoritaires bureaucratiques du passé, sans concertation et dialogue avec l'ensemble des composantes de la société avec des politiques périmées des années 1970 sont suicidaires pour le pays.

3.-Il s'agit de lever concrètement les contraintes d'environnement au milieu des affaires afin de mettre fin au statu quo que je définis comme l'inertie par l'autosatisfaction. L'objectif stratégique est de traduire en termes concrets nos potentialités, pour être en mesure de relever avec succès les défis innombrables qui nous sont lancés par le monde moderne étant à l'aube de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur les nouvelles technologies et le défi écologique. Je suis persuadé, en fonction de son histoire mouvementé depuis des siècles et de ses potentialités actuelles, notre peuple trouvera sans nul doute les ressources morales et psychologiques qui lui permettront, comme il l'a fait maintes fois face à l'adversité, de transcender avec dignité et honneur les rancunes et les haines tenaces. C'est pourquoi, comme je l'ai démontré récemment dans un long interview au quotidien américain American Herald Tribune du 28/12/2016 et au quotidien financier français La Tribune FR du 07 mai 2017, je tiens à considérer que la stabilité de l'Algérie, acteur stratégique de la stabilité de toute la région, qui ne saurait signifier statu quo, mais mener des réformes dans un mouvement historique positif, est un passage obligé vers la reconquête de notre cohésion nationale et la construction d'un front intérieur solide et durable en faveur des réformes politiques et socio-économiques face aux enjeux des nouvelles mutations mondiales dans les domaines militaires, sécuritaires, politiques, économiques, sociales et culturelles dont le pivot est la bonne gouvernance et la réforme de l'école tenant compte du fondement du développement ère du XXIe siècle basée sur le savoir.

4.- Face aux tensions actuelles, je constate malheureusement, avec de nombreux observateurs que les actions menées par le gouvernement actuel manquent de vision stratégique, ce qui a conduit à des polémiques inutiles, s'étant enfermé dans une gestion étatiste bureaucratique du passé, le dialogue concernant toute la société et pas seulement certains cercles intéressés par la captation de la rente. Ces polémiques faute d'un dialogue et d'un débat productif donnent une image négative de l'Algérie auprès des observateurs étrangers et découragent tout investisseur potentiel qu'il soit étranger ou local. Concernant justement la charte partenariat public privé et l'ouverture du capital des entreprises publiques (il faut appeler un chat un chat pour ne pas paraitre ridicule devant les partenaires étrangers, étant une privatisation partielle), je me félicite de la décision du président de la République d'avoir recadré les décisions relatives à ce document inachevé qui mérite une reformulation dans beaucoup de domaines, devant éviter le danger du passage d'un monopole public à un monopole privé rentier beaucoup plus néfaste. D'ailleurs, la charte PPP ne repose sur aucun encrage juridique, donc aucune valeur juridique, du fait qu'elle n'a pas été adoptée par le Parlement suite à un Conseil des Ministres, comme cela se passe dans un Etat de Droit. L'objectif stratégique est de favoriser un système concurrentiel, loin des relations de clientèles, selon le couple efficience économique et nécessaire cohésion sociale. Aussi il ne s'agit pas d'enlever des prérogatives au Premier ministre, étant un coordinateur, qui n'est pas un chef de gouvernement, étant dans un régime semi-présidentiel, mais de se conformer aux règles institutionnelles. Connaissant parfaitement ce dossier sensible, afin d'éviter toute confusion, selon la loi en vigueur, ce processus étant éminemment politique, toute ouverture totale ou partielle du capital relève en dernier ressort du Conseil des ministres, présidé par le président de la République, et non du Conseil des participations de l'Etat, qui n'est qu'un organe de propositions et d'exécution En résumé, sans le retour à la confiance, aucun développement n'est possible. Cela implique une vision stratégique clairement datée, une concurrence saine et loyale et, donc, un changement de l'actuelle politique économique déphasée par rapport tant aux réalités nationales que mondiales, selon le couple indissociable efficacité économique et justice sociale.

A. M.

Quelle transition énergétique pour l'Algérie ?

Plusieurs questions se posent quant à une énième transition énergétique, cette fois-ci organisée par le FCE/Sonatrach/Sonelgaz en date du 17 janvier 2018, pour la première journée, qui sera suivie deux autres journées.

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

A-t-on défini les objectifs stratégiques ? A t-on innové par rapport aux autres rencontres datant des années 2014-2016 quant aux données statistiques et aux orientations datant des années 2014-2016 ? Où en est l'application des orientations du Conseil des ministres en 2011 et du mini-conseil des ministres en 2015 qui avait été consacré au développement des énergies renouvelables ? Dans ce cadre, je livre aux lecteurs pour l'Algérie ma communication faite au Forum mondial du développement durable à Paris en présence de nombreuses personnalités internationales et de P-DG d'importants groupes pétroliers et gaziers qui prolonge d'ailleurs mes conférences données à Bruxelles au Parlement européen et au Sénat français courant 2013-2014. J'avais mis en relief les six axes de la transition énergétique de l'Algérie (2017-2025).

1.- Pour le gouvernement algérien, le premier axe consiste à améliorer l'efficacité énergétique afin d'économiser, en s'appuyant sur les nouvelles techniques, la consommation d'énergie tant au niveau des ménages que du secteur économique. Ceci renvoie à la politique des subventions actuellement généralisées, source de gaspillage qui doit être ciblée pour les produits énergétiques. Actuellement, au niveau du Premier ministre, en relation avec le ministre des Finances, s'engage une réflexion pour créer une Chambre nationale de compensation afin de cibler les subventions destinées aux couches les plus défavorisées et aux secteurs qu'on voudrait encourager d'une manière transitoire. Ceci suppose la mise en place (actuellement en cours) d'un système d'information en temps réel performant.

2.-L'Algérie a décidé d'investir en amont pour de nouvelles découvertes car elle recèle encore d'importantes potentialités. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du facteur prix au niveau international et du coût d'exploitation. Pour ma part, j'ai précisé, dans plusieurs rapports destinés au gouvernement algérien, que le retour à des cours supérieurs à 100 $ le baril était totalement exclu. Donc, la rentabilité devra s'inscrire, pour les grands gisements, entre 40 et 55 $ et pour les gisements marginaux entre 60 et 70 $.

3.- Le troisième axe est le développement des énergies renouvelables. Des simulations réalisées actuellement au niveau du gouvernement illustrent la très forte augmentation de la consommation intérieure, largement liée aux subventions. Si on reste au niveau des prix subventionnés actuels (à peine plus de 10% du prix international), la consommation intérieure en 2030 sera l'équivalent des exportations actuelles. Il est manifestement impossible de continuer à cette allure.
Lors d'un récent Conseil des ministres, le Président de la République a donné des instructions très fermes ; il a fait du développement des énergies renouvelables une priorité nationale. Ceci explique l'avis d'appel d'offres annoncé au niveau du Cabinet de la présidence de la République ; il va être financé par le ministère de l'Energie et mérite toute notre attention. L'Algérie, avec plus de 3.000 heures d'ensoleillement par an, a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.
La ligne qui a été fixée est de développer un partenariat privé national / privé international avec, bien entendu Sonelgaz ; à cet effet, plusieurs décrets ont été publiés au niveau du Creg (l'agence de régulation qui dépend du ministère de l'Energie) pour accompagner la mise en œuvre du programme algérien de développement des énergies renouvelables dans le cadre de la mise en place d'un Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME). L'évolution du prix du marché sera évidemment déterminante pour pouvoir investir et assurer la rentabilité des investissements.

4.-L'Algérie a décidé de construire sa première centrale nucléaire au-delà de 2025 à des fins pacifiques, pour faire face à une demande d'électricité galopante. Actuellement, des pourparlers sont en cours, mais à relativement long terme compte tenu des problèmes liés à l'exploitation des gisements d'uranium.

5.-Le cinquième axe est l'option du pétrole-gaz de schiste, l'Algérie en étant le 3e réservoir mondial selon des études internationales. J'ai eu l'honneur de diriger ce dossier en m'appuyant sur l'avis de 27 experts, dont certains amis français que je tiens à remercier ici, et de le remettre au Premier ministre en janvier 2015. Nous avons fortement préconisé d'éviter une position a priori tranchée pour ou contre car il convient de sensibiliser la population et de mener un large débat national. On ne saurait minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques dans le sud. Mais l'examen de la situation avec les experts, notamment algériens, laisse espérer que des nouvelles techniques apparaîtront dans un délai d'environ cinq ans, permettant d'économiser l'eau et de réduire considérablement l'injection de produits chimiques à partir de la fracturation hydraulique.

6.-L'Algérie a décidé d'appliquer les résolutions de la COP 21 et de la COP 22 (récemment tenue à Marrakech) concernant le réchauffement climatique ; le ministre de l'énergie nous a donné toutes les garanties à cet égard. En conclusion, comme je l'ai l'affirmé à l'occasion de différentes conférences internationales et récemment dans un long interview à l'American Herald Tribune, le co-développement et les co-localisations, qui ne sauraient se limiter à l'économique sans inclure la diversité culturelle, peuvent être le champ de mise en œuvre de toutes les idées innovantes au niveau du bassin méditerranéen, pour en faire un lac de paix et de prospérité partagées.
Dans l'intérêt, tant des Européens que de toutes les populations sud-méditerranéennes, les frontières du marché commun de demain, les frontières de Schengen de demain, les frontières de la protection sociale de demain, les frontières des exigences environnementales de demain doivent être au sud du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie, et à l'Est du Liban, de la Syrie, de la Jordanie et de la Turquie, pour assurer une paix sociale durable au Moyen-Orient où les populations juives et arabes ont une histoire millénaire de cohabitation pacifique.

A. M.

Les dix raisons du cours du pétrole supérieur à plus de 60 dollars

PAR Pr ABDERRAHMANE MEBTOUL

Le cours du Brent a été coté en fin de clôture le 12 janvier 2018 à 69,80 dollars le Brent et à 64, 40 dollars le Wit. L'Algérie dont le quota Opep est de 1,2 million de barils jour, auquel il faut soustraire les 50.000 barils de réduction doit être surtout attentive au cours du gaz qui représente plus de 33% des recettes de Sonatrach et dont les contrats à moyen et long terme dans leur majorité expirent entre 2018/2019.
- La première raison est que le monde est en période d'hiver avec un froid inégalé.
- La deuxième raison, comme vient de le souligner le rapport de janvier 2018 de la banque mondiale est une reprise de la croissance pour 2018, mais avec une prévision de ralentissement pour 2019 sans réformes, de l'économie mondiale en Europe, USA et notamment de la Chine et de l'Inde, mais devant être attentif aux mutations du mode de croissance. Pour le cas Algérie, c'est la décision du gouvernement de relancer la dépense publique, notamment dans le BTPH –infrastructures, qui a fait que la BM a révisé à la hausse le taux de croissance de l'Algérie, donc une action conjoncturelle en fonction des recettes de Sonatrach et de la maitrise ou pas du financement non conventionnel.
- La troisième raison est le respect, globalement, du quota des membres de l'OPEP décidé en décembre 2016 à Vienne, avec des perspectives de reconduction de l'accord, notamment de l'Arabie Saoudite qui représente 33% du quota Opep, l'Opep dans sa totalité représentant 33% de la commercialisation mondiale, 67% se faisant hors Opep.
- La quatrième raison est l'entente hors Opep entre l'Arabie Saoudite et la Russie, ces deux pays produisant plus de 10 millions de barils/jour. Cependant, dans une déclaration conjointe du 12 janvier 2018, pour le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak et le responsable de la plus grande société russe Lukoil, évoquant la crainte d'une percée du pétrole/gaz de schiste américain, la Russie devrait commencer à sortir de l'accord sur la limitation de la production mondiale de pétrole si les cours restent à environ 70 dollars le baril pendant plus de six mois, point qui serait discuté lors de la prochaine réunion, le 21 janvier, entre l'Opep et ses partenaires
- La cinquième raison est la situation politique en Arabie Saoudite où les bourses ne voyant pas encore clair dans l'action du prince héritier dans la lutte contre la corruption, avec la crainte de tensions politiques internes.
- La sixième raison est la vente de 5% d'actions d'une partie de la grande société Aramco, afin de maintenir l'action à un niveau élevé. L'Arabie saoudite a modifié le statut de sa compagnie pétrolière publique Saudi Aramco en société par actions un pas important en vue de son introduction en Bourse (IPO) prévue dans le courant de l'année 2018, qui pourrait porter sur 5% du capital et qui pourrait être la plus grosse IPO de l'histoire et rapporter 100 milliards de dollars au royaume.
- La septième raison est la tension au Kurdistan, cette zone produisant environ 500.000 barils/jour, la baisse de la production vénézuélienne, les tensions en Libye et au Nigeria et le discours du président américain vis-à-vis de l'Accord avec l'Iran, certes atténué par la position européenne.
- La huitième raison sont les tensions actuelles en Iran et entre l'Iran et l'Arabie Saoudite pouvant engendrer une mésentente au niveau de l'Opep.
- la neuvième raison est la faiblesse du dollar par rapport à l'euro coté le 12/01/2018 à 1,2129.
- La dixième raison est la baisse des stocks américains, une baisse relative de la production US, avec une reprise annoncée durant le premier semestre 2018
A court terme, les dix raisons invoquées précédemment peuvent pousser soit à la hausse ou à la baisse le cours du pétrole, certains facteurs étant plus prépondérants que d'autres. Le Ministre de l'Energie de l'Arabie Saoudite a fait savoir que le cours souhaitable ne devrait pas dépasser 60 dollars afin d'éviter l'entrée massive du pétrole et du gaz de schiste US dont les gisements marginaux, qui sont les plus nombreux, deviennent rentables.
L'AIE vient de faire savoir en ce mois de janvier 2018, que pour 2018, la production américaine, si le cours se maintient à un cours supérieur à 60 dollars, dépasserait pour la première fois la production de l'Arabie Saoudite. En plus, pour le FMI, le baril devrait s'établir en moyenne annuelle pour 2018 à 56 dollars. Pour l'Algérie, une hausse d'un dollar en moyenne annuelle procure entre 500/600 millions de dollars supplémentaires à l'Algérie soit à 60 dollars quelque 5/6 milliards de dollars/an en référence à la loi de finances établie à 50 dollars.

A. M.

ASSASSINAT DE L'ÉVÊQUE D'ORAN ET SON CHAUFFEUR

Le livre "Pierre et Mohamed" édité à Paris

Le personnage "Pierre" de cette pièce, d'après le compte rendu publié d'un journaliste, est Pierre Claverie, pied-noir devenu prêtre puis évêque d'Oran, un "Algérien par alliance" qui a choisi sa terre natale, et donc la vie parmi les Musulmans, pour réaliser sa vocation chrétienne.

Le texte de la pièce de théâtre "*Pierre et Mohamed*", inspiré de la mort tragique de Mgr Pierre Claverie, l'ancien évêque d'Oran, et son chauffeur musulman, Mohamed Bouchikhi, lors de l'attentat terroriste ignoble qui a été perpétré le 1er août 1996, au moyen d'une bombe placée devant l'évêché d'Oran et qui a complètement détruit leur véhicule, vient d'être édité la semaine dernière à Paris, sous forme de livre co-édité par les maisons d'édition Le Tallandier et Le Cerf.

La pièce de théâtre proprement dite fut jouée pour la première fois en 2011 au festival d'Avignon et en est aujourd'hui à sa 1.000e représentation. Elle a été conçue à partir des écrits de Mgr Pierre Claverie et raconte la vie et ce en quoi croyait ce dernier et son amitié pour un jeune musulman algérien, Mohamed Bouchikhi. Leur proximité est "*symbolisée au plus au point par le fait que, sur scène, c'est un même acteur qui joue deux hommes qui n'en font plus qu'un par la magie de l'amitié*", souligne, dans la préface du livre, Mgr Jean Paul Vesco, l'actuel évêque d'Oran.

Le personnage "Pierre" de cette pièce, d'après le compte rendu publié d'un journaliste, est Pierre Claverie, pied-noir devenu prêtre puis évêque d'Oran, un "*Algérien par alliance*" qui a choisi sa terre natale, et donc la vie parmi les Musulmans, pour réaliser sa vocation chrétienne. Mohamed, lui, est l'un de ces nombreux Algériens avec lesquels il a noué une relation d'amitié et qui s'interroge sur la violence qui s'est emparée de ce pays, l'Algérie, que tous les deux aiment tant.

Pour Adrien Candiard, l'auteur du texte de "*Pierre et Mohamed*", la question des relations entre Chrétiens et Musulmans intéresse tout un chacun et la pièce donne des billes pour se parler. Il ajoute "*qu'en France comme ailleurs, on est souvent pris entre les bons sentiments et l'envie de dialoguer vraiment. Pierre Claverie savait, lui, allier ce respect immense des Musulmans et de l'Islam à l'exigence intellectuelle : il n'a sacrifié ni l'un ni l'autre et il a même mis sa vie dans la balance. Beaucoup de jeunes ont un désir de radicalité. Celle de Pierre Claverie est beaucoup plus forte que celle des discours identitaires: donner sa vie n'est pas lié au fanatisme mais à l'amour et à l'ouverture. Avec lui, ce qui nous semblait impossible apparaît soudain évident*".

Le journaliste cité plus haut rapporte une anecdote pleine d'optimisme quant au rêve de fraternité entre les peuples et les hommes : "*A Paris, un spectateur de la pièce, le visage fermé, part sans applaudir mais a le temps de glisser que ce qu'il venait d'entendre l'avait réconcilié avec le peuple algérien*."

Sachez cher spectateur inconnu que le peuple algérien (dans sa très grande majorité et dans ce qui fonde le cœur de son identité) est innocent du crime ignoble qui a inspiré cette pièce et ce livre "*Pierre et Mohamed*".

Programme des projections cinéma d'Alger, Oran et Constantine

L'Office national pour la culture et l'information (ONCI) a concocté une programmation spéciale cinéma jusqu'à la fin du mois et ce, à Alger, Oran et Constantine.

Trois films récents - sortis entre 2015 et 2017 -, seront à l'affiche pour l'occasion, à savoir : « *Raid Dingue* » de Danny Boon (France, 2017), l'oscarisé « *La la Land* » de Damien Chazelle (USA, 2016) ainsi que « *A Bigger Splash* » de Luca Guadagnino (Italie, 2015)

La salle El Mouggar (Alger), la Salle Saâda d'Oran et la Salle Ahmed Bey de Constantine sont les salles choisies par l'Office pour projeter les films, à raison de 3 séances par jour, du 22 au 31 janvier.

Du côté du prix du ticket, il ne saurait dépasser les 300 DA.

Au programme du 22 au 31 janvier :

- La salle El Mouggar - Alger :
14h : *La La Land*
17h : *Raid Dingue*
20h : *La La Land*

- La salle Saâda - Oran :
14h : *La La Land*
17h : *Raid Dingue*
20h : *La La Land*

- La salle Ahmed Bey-Constantine
14h : *A bigger Splash*
17h : *Raid Dingue*
20h : *A bigger Splash*

FESTIVAL DES MUSIQUES DU XXE SIÈCLE

La 6e édition prend fin à Alger

Le 6e Festival des musiques du XXe siècle, créé par l'association Echanges culturels en Méditerranée (Ecume), a pris fin vendredi soir à Alger, avec un spectacle animé par les duos Icarus d'Espagne et In Limine d'Italie, devant un public peu nombreux. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, ce festival regroupe des musiciens du réseau des Ecoles supérieures de musique de la Méditerranée, invités par l'association Ecume à animer une série de concerts qui restituent la musique contemporaine du XXe siècle, permettant ainsi de rappeler le génie créatif des grands compositeurs issus des pays du bassin méditerranéen.

Premiers à monter sur scène, Alfonso Padilla Lopez au saxophone et Alberto Plaza Fernandez à la guitare, animant le duo espagnol "Icarus", ont présenté un programme pour guitare et saxophone, comprenant une dizaine de pièces de compositeurs espagnols et français, dans des atmosphères solennelles, créées par la douceur des mélodies et la richesse des arrangements. Les œuvres "*A Night Pièce*", "*Mizu no Oto*", "*Danse De La Vida Breve*" et "*Nana*" des compositeurs espagnols, Ramon Humet, José Maria Sanchez-Verdu et Manuel De Falla, ainsi que "*Entracte*", "*Soledad*" et "*Pièce en forme de Habanera*" des Français, Jaques Ibert, Patrick Roux et Maurice Ravel, ont constitué le rendu du duo qui a brillé de professionnalisme et de maîtrise.

Longtemps applaudi par le public, le duo espagnol, "*ravi de se produire à Alger*", s'est fait succédé par In Limine, un autre duo, italien celui-là, composé par la cantatrice Vera Marenco et la pianiste Valentina Messa qui, à leur tour, ont embarqué l'assistance dans une belle croisière, à travers un répertoire pour piano et voix, fait d'une vingtaine de pièces -de courtes durées- où la beauté des airs s'est alliée à la force du verbe, dans une fusion des genres qui a permis d'apprécier la créativité des compositeurs et des poètes italiens, espagnols et français.

Réparties en cinq thématiques, les pièces proposées ont restitué les musiques et poésies, respectivement, des Italiens, Michel Trenti avec Alessandra Capocaccia, des Espagnoles, Frederico Mompou avec Juan Ramon Jiménez et des Français, Francis Poulenc et Maurice Ravel avec Paul Eluard et Charles d'Orléans. La rigueur académique étant de mise, la soprano italienne, à la voix suave dotée d'une tessiture large et sa pianiste virtuose ont brillé de technique et de dextérité dans l'interprétation des pièces, "*Oltre l'Attesa*", " *Dos Canciones*", "*Tel jour, telle nuit*", "*Priez pour la paix*", avant de clore dans le plaisir des sens avec cinq mélodies grecques, que le public a hautement apprécié, manifestant aux artistes son approbation.

Après quelque 80 mn de spectacle en présence de membres des missions diplomatiques accréditées en Algérie des pays participants à l'évènement, le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, a conjointement clos avec le président de l'association Ecume, Omar Daniel Belli le 6e cycle de concerts dédiés aux musiques du XXe siècle.

Le président de l'association Ecume, a saisi l'occasion de son allocution pour déclarer au public que l'édition de 2019 mettra en valeur, entre autres compositeurs, célèbres, "*le grand musicien algérien Mohamed Iguerbouchen*".

L'association Ecume anime un vaste réseau d'Instituts supérieurs d'enseignement artistique dans les disciplines de la musique, des arts visuels et du théâtre et œuvre pour la coopération entre les écoles et l'organisation de rencontres périodiques et itinérantes.

Organisé conjointement, les 18 et 19 janvier, par l'Opéra d'Alger et le réseau Ecume, sous l'égide du ministère de la Culture, le 6e Festival des musiques du XXe siècle vise à favoriser les échanges musicaux, autour d'une thématique annuelle, entre les musiciens du réseau des écoles supérieures de musique de la Méditerranée créé en 1987.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE OUARGLA

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE TOUGGOURT

DIRECTION DELEGUE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CODE FISCALE 30137500080

-Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec

exigence de capacités minimales № 02/2018

Le directeur délègue de La jeunesse et des sports de la circonscription administrative de TOUGGOURT lance Un avis d'appel d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

Realisation 07 terrains sportif de proximite aux communes grand TOUGGOURT ; Commune Touggourt 03, Commune Nezla 02, Commune Tebesbest 01, Commune Zaouia el abidia 01.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis et qualifiés en **activité principale construction catégorie trois** et plus. peuvent retirer le cahier de charge auprès la direction délègue de la jeunesse et des sports TOUGGOURT. Les offres doivent être déposées auprés de la direction délègue de la jeunesse et des sports TOUGGOURT. avec Les pièces demandées sont mentionnées, les offres présentées de la façons suivante :

Le Dossier de candidature mis dans une enveloppe cachetée indiquant :

Dossier de candidature

Dénomination de l'entreprise.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales № 02/2018

Realisation 07 terrains sportif de proximite aux communes grand TOUGGOURT ; Commune Touggourt 03, Commune Nezla 02, Commune Tebesbest 01, Commune Zaouia el abidia 01.

L'Offre Technique mise dans une enveloppe cachetée indiquant :

Offre technique

Dénomination de l'entreprise.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales № 02/2018

Realisation 07 terrains sportif de proximite aux communes grand TOUGGOURT ;

Commune Touggourt 03, Commune Nezla 02, Commune Tebesbest 01, Commune Zaouia el abidia 01.

L'Offre Financière mise dans une enveloppe cachetée indiquant :

Offre Financière

Dénomination de l'entreprise.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales № 02/2018

Realisation 07 terrains sportif de proximite aux communes grand TOUGGOURT ; Commune Touggourt 03, Commune Nezla 02, Commune Tebesbest 01, Commune Zaouia el abidia 01.

Les enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises dans une quatrième enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales № 02/2018

Realisation 07 terrains sportif de proximite aux communes grand TOUGGOURT ; Commune Touggourt 03, Commune Nezla 02, Commune Tebesbest 01, Commune Zaouia el abidia 01.

"A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jour , à compter de la date de la parution du premier avis d'appel d'offre sur les journaux nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la directeur délègue, le dernier jour ouvrable à 14h 00 Si ce jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant même heure.

TOUGGOURT LE :.....

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DELEGUEE DU LOGEMENTS ,DE L'URBANISME ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS.TOUGGOURT

NIF : 001530089021153

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N18 /2017

La direction deleguee du logement, de l'urbanisme et des equipements publics Touggourt lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour **Aménagement des Rues Principales à Taibat Center Sur 2000 M² commune taibet**

Les entreprises qualifiées :- catégorie deux (02) et plus en bâtiment activité principale

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction deleguee du logement, de l'urbanisme et des equipements publics Touggourt. Route nationale n°03

Le pli du dossier de candidature et les plis de l'offre technique et de l'offre financière doivent contenir les pièces énumérées dans l'article 11 du cahier des charges :

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N18/2017 pour Aménagement des Rues Principales à Taibat Center Sur 2000 M² commune taibet

« Dossier de candidature»

L'offre technique est inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N22/2017 pour Aménagement des Rues Principales à Taibat Center Sur 2000 M² commune taibet

« Offre technique »

L'offre financière est inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N18/2017 pour Aménagement des Rues Principales à Taibat Center Sur 2000 M commune taibet

« Offre financière»

Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas .ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N18/2017 pour Aménagement des Rues Principales à Taibat Center Sur 2000 M² commune taibet

Les offres doivent être déposées à la direction deleguee du logements, de l'urbanisme et des equipements publics Touggourt.Route nationale n°03.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offre dans le bulletin officiel des marches de l'opération public (BOMOP) ou la presse.

Le jour de dépôt des offres est fixe au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard a 14h00mn.si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis techniques et financières aura lieu le même jour a 14h30 au siège de La direction deleguee du logements, de l'urbanisme et des equipements publics Touggourt.Route national n°03

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant la durée de préparation des offres augmenter de 03 mois a compte de la date de dépôt des offres.

LIGUE 1 MOBILIS

Les Sanafir dans la peau d'un champion

Avec cette victoire à domicile contre le DRB Tadjenanet (2-1), les Sanafir, sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Amrani, réalisent la bonne affaire de cette 17e journée de Championnat national de Ligue 1 Mobilis.

PAR MOURAD SALHI

Une belle performance qui permettra sans aucun doute aux supporters constantinois de maintenir le rêve de remporter le titre de cette édition. Une victoire qui permet également à cette équipe constantinoise de porter son avance à cinq points sur le poursuivant direct, la JS Saoura. Avec un bilan de dix victoires, cinq matches nuls contre deux défaites seulement, le club phare des Ponts suspendus se met déjà dans la peau d'un champion. Et puis, tous les autres résultats étaient en faveur de cette équipe du CS Constantine. La défaite de la JS Saoura et celle de l'USM Alger et le match nul de l'ES Sétif ont tous arrangé les affaire des coéquipiers de Abid. L'entraîneur Abdelkader Amrani réfute toute idée de penser au titre en ce moment et appelle ses joueurs à rester concentrés jusqu'au bout. *''C'est très important de gagner après une élimination en Coupe d'Algérie. Cela va redonner de la confiance aux joueurs, lesquels sont appelés à rester concentrés jusqu'au bout. Certes, nous sommes sur une bonne dynamique en championnat, mais il faut garder les pieds sur terre. Le chemin est encore long et le club n'a rien encore acquis''*, a mis en garde ses joueurs. Pour le prochain match, les Sanafir se déplaceront à Bel-Abbès pour donner la réplique à l'USM Bel-Abbès.

A Médéa, au stade Imam-Lyès plus exactement, les poulains de Si Tahar Cherif El Ouazani se sont imposés contre l'Olympique Médéa avec l'art et la manier. Une autre contre-performance à domicile qui compliquera davantage les choses dans la maison de cette équipe de Médéa. Le président du club a annoncé sa démission juste après le match, alors que les supporters demandent le départ de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani. *"À Médéa on travaille avec les moyens de bord. L'effectif est trop jeune et les gens nous demande l'impossible. La défaite n'est qu'un accident de parcours. Il ne faut pas trop s'alarmer. Le championnat est encore long et notre équipe va se ressaisir"*, a indiqué, de son côté, l'entraîneur Slimani qui confirme qu'il ne compte pas démissionner de son poste dans ces moments délicats. Du Côté de Bel-Abbès, la joie de la victoire à l'extérieur n'a pas duré longtemps, puisque le club a eu la mauvaise nouvelle de la Fifa lui infligeant la défalcation de 6 points de son escarcelle.

Alger, l'USM Alger a essuyé sa première victoire sous la houlette de l'entraîneur franco-algérien Miloud Hamdi contre le NA Hussein Dey. Une contreperformance qui compromettra les chances de cette équipe phare de Soustara de jouer pour le titre de cette saison. Idem pour l'ES Sétif qui a été battue à domicile par le MC Alger. Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux dirigé par l'entraîneur Abdelhak Benchikha s'est éloigné de la course pour le titre de champion. Les gars de Aïn Fouara occupent, désormais, la 7e place avec 25 points.

M. S.

LIGUE 1 MOBILIS

Défalcation de six points à l'USM Bel-Abbès

La Fédération algérienne de football, en application de la décision de la Commission de discipline de la FIFA, a informé le club US Medinat Bel-Abbès et la Ligue professionnelle de football (LFP) que six points sont défalqués du compte points de l'USMBA en championnat de Ligue 1 Mobilis, a annoncé samedi l'instance fédérale sur son site officielle.

La Commission de discipline de la Fédération internationale de football avait décidé la veille la défalcation de six points au club US Medinat Bel-Abbès pour défaut d'exécution d'une décision prise lors de sa réunion du 9 juin 2017 lui ordonnant de payer le montant dû au joueur Jessy Mayele et une amende de CHF 15 000 (15 000 francs suisses).

Selon la réglementation de la FIFA, dans le cas où une décision de sa Commission de discipline n'est pas exécutée dans un délai de 30 jours, le créditeur est en droit d'exiger la défalcation de six points à l'équipe première du club incriminé dans le championnat local où il est engagé, ce que le joueur a fait.

En vertu de la réglementation de la FIFA, dans le cas où l'USMBA persiste à ne pas régler le dû du joueur Jessy Mayele et l'amende infligée par la Commission de discipline de la FIFA, cette dernière peut ordonner la rétrogradation du club en division inférieure, soit en Ligue 2 Mobilis, souligne la même source.

Avec la défalcation de 6 points, l'USM Bel-Abbès compte désormais 20 points à la 9e place à l'issue de la 17e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis

ANGLETERRE

8e but pour Mahrez contre Watford

Ryad Mahrez continue de régaler en inscrivant son 8e but de la saison en championnat contre Watford pour une victoire 2-0.

C'est Jamy Vardy qui ouvre le score sur penalty après avoir été fauché dans la surface à la 39e minute de jeu avant que l'agérien ne double la marque dans les arrets de jeu de la seconde période.

Décalé par Silva, Mahrez part seul vers la surface avant de martyriser le péruvien Carillon d'un passement de jambe puis un crochet extérieur avant de placer une frappe croisée qui trompe Karnezis (90'+1').

TRANSFERTS

Keniche future recrue de l'USMA ?

Libre depuis la résiliation de son contrat avec le club saoudien d'Al Qadisiya en novembre 2017, Riyad Keniche pourrait rebondir dans le Championnat d'Algérie. L'USM Alger s'intéresserait, en effet, à l'ancien international Espoirs.

Après une expérience qui a tourné court en Arabie Saoudite à cause d'une grave blessure à un genou, Keniche pourrait retrouver la saison prochaine la Ligue 1 par l'entremise de l'USMA. Le club algérois va perdre son défenseur central international Ayoub Abdellaoui au plus tard l'été prochain (il a d'ores et déjà signé au FC Sion) et songerait à l'athlétique défenseur de 24 ans pour le remplacer.

En cas de confirmation des contacts, le joueur serait engagé à partir de la saison prochaine, lui qui a besoin de plusieurs semaines de travail pour récupérer de sa blessure et retrouver sa forme physique.

TRANSFERT

Farès Hachi rejoint Chippa United

Le latéral gauche algérien Fares Hachi qui a rejoint l'Afrique du Sud il y'a tout juste un an quitte les Mamelodi Sundowns pour Chippa United. Hachi, âgé de 28 ans qui a été révélé avec l'ES Sétif où il a évolué durant un an et demi entre 2016 et 2017, avait rejoint les Mamelodi Sundowns juste après leur sacre en Ligue des Champions d'Afrique en 2016. Mais il n'aura disputé que 17 matchs en 12 mois, dont 9 seulement comme titulaire, c'est pourquoi il a été prêté jusqu'en juin à Chippa United, autre club de la Premier Super League, actuellement 8e en championnat.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l''administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Mesfouf aux dattes

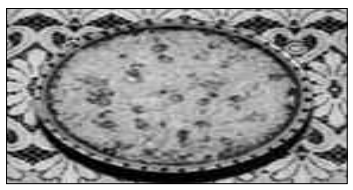

Ingrédients :
500 g de couscous
50 g de beurre
200 g de sucre
30 dattes
50 g de raisins secs
l litre d'eau
1 tasse à café de lait

Préparation :
Procéder de la même façon que pour un couscous en remplaçant l'huile et l'eau, par du beurre et du lait.
Faire cuire à la vapeur pendant I heure. Couper les dattes dénoyautées en 2, dans le sens de la longueur. Mélanger le sucre, les dattes et les raisins secs, préalablement trempés dans de l'eau, avec le couscous.
Servir froid non glacé.
On peut remplacer les raisins secs par des raisins frais, des grains de grenade, des fruits secs broyés ou mieux encore un mélange de ces différents ingrédients.

Boulettes de viande à la menthe

Ingrédients :
1 kg de viande de mouton hachée
1 petit bouquet de menthe
3 oignons
1 œuf
3 c. à soupe de chapelure
Huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :
Laver, sécher, effeuiller et hacher finement la menthe.
Peler et hacher les oignons.
Dans un saladier, mélanger la viande, la menthe, les oignons, l'œuf et la chapelure.
Saler et poivrer. Former des boulettes de viande, les poser dans une assiette.
Faire chauffer un centimètre d'huile dans une poêle. Mettre à cuire les boulettes pendant environ 6 minutes en les retournant sans arrêt de manière à ce qu'elles soient bien dorées sur toute la surface. Les poser sur du papier absorbant.

BALLONNEMENT ET DIGESTION

Conseils pour mieux digérer

Changer quelques habitudes suffit souvent à vaincre ballonnements et constipation.

Manger des fibres

L'apport de fibres pour s'épargner un gonflement inconfortable : manger chaque jour des fruits, des légumes et des aliments céréaliers complets : pains ou biscottes complets, de son, de seigle, aux céréales, voire son de blé en poudre…

Soigner des colique

Les fibres des fruits et légumes cuits, ramollies par la cuisson, sont moins irritantes, de même que les fruits bien mûrs et épluchés.

Le riz blanc, les carottes, bananes, coings, réputés anti-diarrhéiques, sont bons en quantité raisonnable. Et les légumes secs, choux et artichauts sont à limiter.

Boire au moins 1,5 litre d'eau par jour

La boisson permet d'hydrater le contenu intestinal, qui progresse mieux dans le côlon (des selles normales sont constituées de 70 à 80 % d'eau).

Les eaux minérales et les jus de fruits ont une légère action laxative.

En revanche, les principes actifs des tisanes laxatives, comme le séné ou la bourdaine, irritent l'intestin et renforcent la constipation.

Consommer des ferments lactiques

Les yaourts et autres laits fermentés améliorent le transit grâce à leurs ferments lactiques qui parviennent jusqu'au côlon, où ils rejoignent la flore intestinale naturellement présente.

Résultat : ils stimulent la fermentation des fibres pour donner naissance à des composés qui activent la digestion.

L'idéal : deux laits fermentés parmi les trois ou quatre produits laitiers quotidiens nécessaires à un bon apport calcique.

Se bouger et se relaxer

Si la sédentarité favorise la constipation, l'activité physique telle que la marche est en toute logique propice à un bon transit !

Si vous êtes sujet à ces troubles, essayez de vous présenter régulièrement à la selle, chaque jour, de préférence après un repas.

Si vos troubles persistent

Consultez votre médecin plutôt que d'avaler des laxatifs agressifs.

CONFORT MAISON

Couleurs et volumes

Pièce trop étroite ou trop large, plafond trop bas ou trop haut, couloir trop long… la couleur peut atténuer ces inconvénients grâce à des effets d'optique qui modifient la perspective et la perception de l'espace.

Agrandir l'espace

Les tons clairs sur les murs et au sol, comme le vert pâle, le bleu, le mauve, le gris, les diverses nuances de blanc, les couleurs naturelles, donnent une impression d'espace. Ils repoussent les limites visuelles. Ils permettent également de créer une atmosphère fraîche et aérée. Vous obtiendrez l'effet maximum en utilisant un dégradé de tons de même couleur.

Diminuer le volume

Utilisez les couleurs foncées qui réduisent les volumes et créent un sentiment d'intimité. Pour un effet maximal, vous pouvez traiter les murs de la même façon, mais donnez une teinte encore plus foncée au sol.

Eehausser le plafond

Dans une pièce où le plafond est trop bas, le sol doit toujours être d'une teinte moyenne ou claire. Le plafond, lui, sera peint d'une teinte mate, plus claire que celle des murs. Il semblera reculer et donnera l'impression que les murs sont plus hauts.

Une couleur brillante, mais légèrement plus soutenue que celle des murs, créera une impression de perspective éloignée.

Des rayures verticales sur les murs semblent les allonger et repousser le plafond.

Abaisser le plafond

Peignez le plafond dans une nuance de 2 ou 3 tons plus foncés que celle des murs.

Si le plafond est vraiment trop haut, vous pouvez tenter le contraire, plafond et retombées clairs, murs soutenus et sol moyen. Autre solution : essayez les rayures horizontales

Élargir le volume

Une pièce étroite paraîtra plus large si le mur du fond est peint d'une couleur forte.

Trucs et astuces

Réparer du caoutchouc déchiré

Recousez d'abord la déchirure puis enduisez-la avec un produit pour réparer les chambres à air. Imbibez les fils pour imperméabiliser la place abîmée. Passez plusieurs couches, en laissant bien sécher chacune d'elles.

Nettoyer et faire briller des objets en chrome

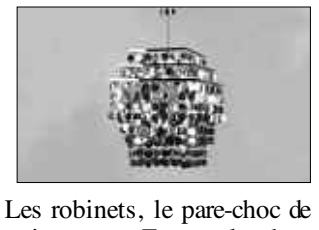

Les robinets, le pare-choc de la voiture etc. Frottez le chrome avec un chiffon imprégné de farine ou bien mouillez-le, et passez-le dans de la cendre de cigarettes : c'est un excellent polisseur.

Conserver des cigarettes

Si vous gardez des cigarettes dans une boîte, mettez-y au fond un morceau de buvard humidifié, une rondelle de pomme de terre ou de carotte, que vous renouvellerez régulièrement.

Conserver du ciment

Une fois le sac ouvert, le ciment peut durcir au contact de l'air. Si vous enfermez votre sac dans un autre sac en plastique assez épais, duquel vous chasserez l'air avant de le refermer très serré, vous pourrez garder votre ciment beaucoup plus longtemps.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3456

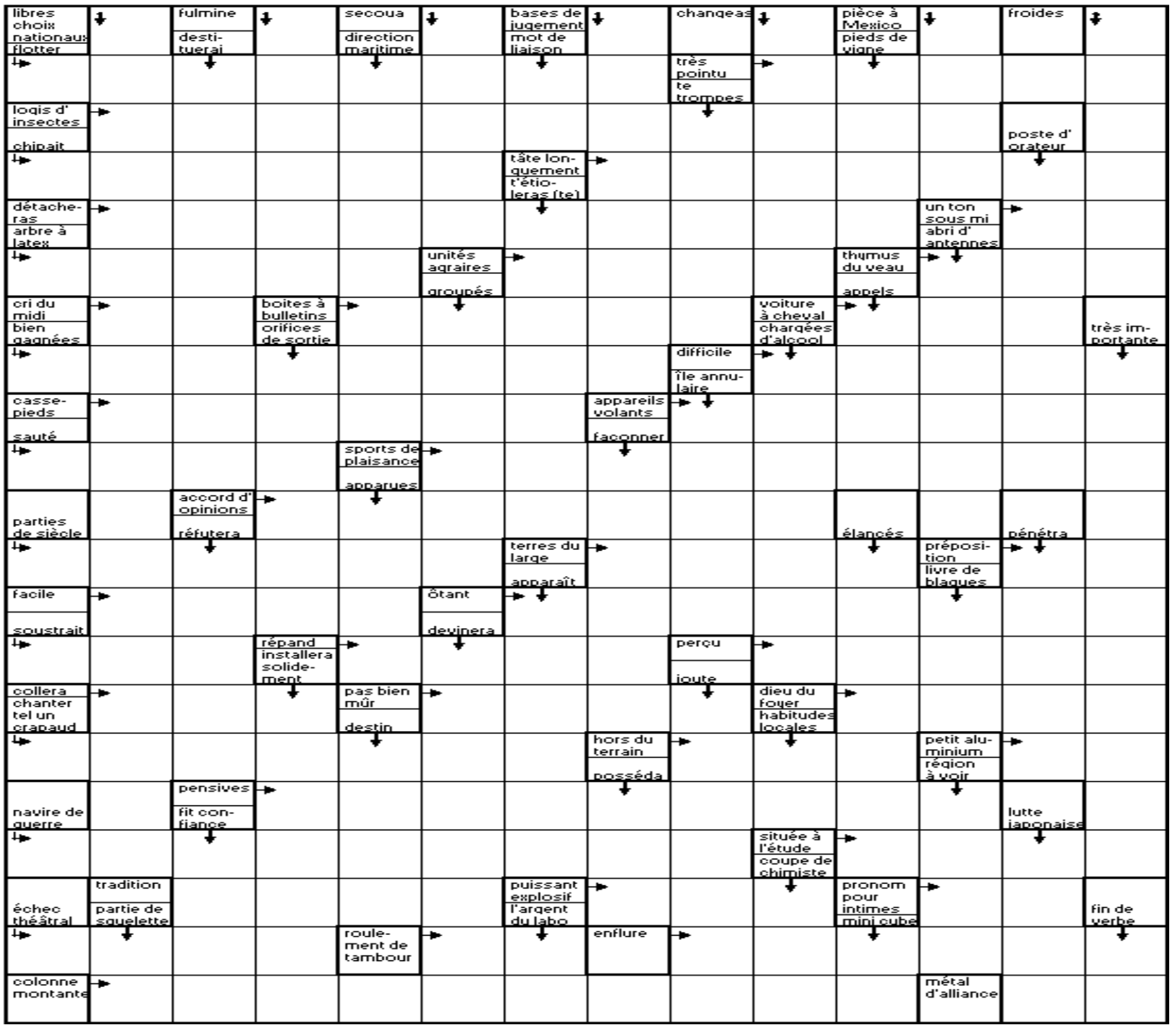

SUDOKU N°3456

2		6					5	
				2		3	4	8
					5	1		2
		4		6	9	2		
		8	2	3		4		
1		7	4					
6	5	9		1				
	8					6		1

SOLUTION SUDOKU N°3455

1	2	6	5	7	3	4	8	9
3	9	4	2	8	6	1	5	7
8	5	7	4	1	9	3	6	2
7	1	3	9	6	4	8	2	5
4	6	2	7	5	8	9	1	3
9	8	5	3	2	1	7	4	6
5	7	9	8	4	2	6	3	1
2	4	1	6	3	7	5	9	8
6	3	8	1	9	5	2	7	4

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3455

■ H ■ B ■ E ■ U ■ G ■ D ■ E
P O L I S S O N N E R I E S
■ M E T I S S A I S ■ V U S
F I G U R E ■ U T I L I S A
■ C I M E N T ■ R E I N ■ I
V I T E ■ T A R A R E ■ E M
■ D I R A I ■ U T ■ N E P E
R E M A N E N T E S ■ P A R
■ ■ A S I L E ■ S U C E R A
E P I ■ S L O W ■ I R E ■ I
■ E S T ■ E N E R V A ■ P S
U R ■ E R S ■ S E I S M E ■
■ F E T E ■ S T E ■ S U R F
P O T E N T I E L L E ■ C U
■ R A ■ T U E R ■ O S E E S
A M U S E ■ G N O U ■ T R I
■ A ■ U S E E ■ S E C ■ A L
A N G E ■ G R I M E R A I S
■ C E R N A ■ D O S ■ M E ■
D E R A I L L E S ■ O I N T
■ S E I D E ■ S E C R E T E

Une petite molécule pour une grande cohésion

Le maintien de l'intégrité de la peau est un défi constant pour la survie de l'organisme. Lors de la cicatrisation, un des premiers mécanismes de fermeture de la blessure est la migration des cellules de l'épiderme, les kératinocytes.

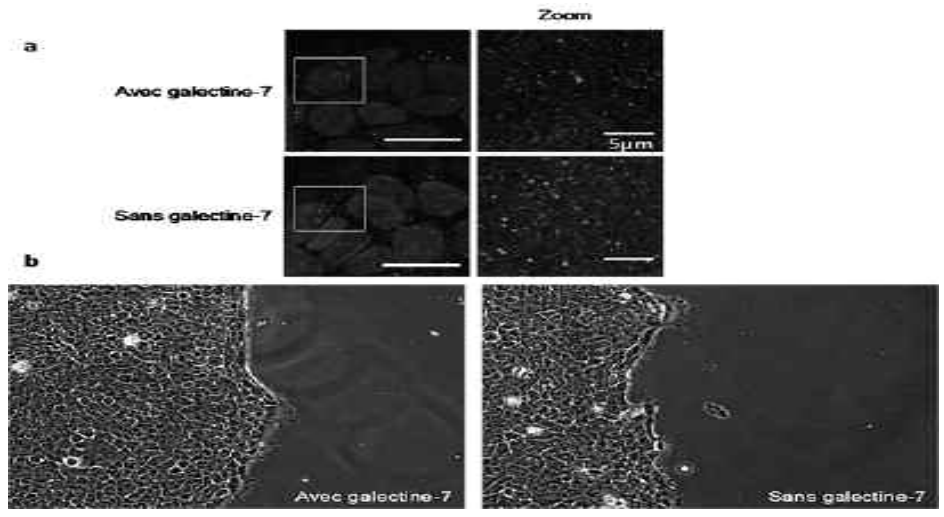

Ce déplacement suppose une bonne coordination entres les cellules de la peau qui doivent rester cohésives afin de se déplacer de façon efficace. Cette cohésion est assurée par différentes jonctions établies entre les kératinocytes. Des chercheurs de l'Institut Jacques Monod mettent en évidence qu'une petite protéine soluble, appelée galectine-7, contrôle la stabilité des jonctions adhérentes présentes aux contacts entre cellules voisines. Galectine-7 permet ainsi une meilleure efficacité au cours de la migration cellulaire collective. Ces travaux ont été publiés le 6 décembre 2017 dans la revue *Scientific Reports*.

La migration cellulaire collective est un phénomène biologique majeur impliqué dans le développement embryonnaire ou la cicatrisation mais aussi lors du développement de tumeurs cancéreuses. Différents mécanismes comme la polarité avant-arrière des cellules et un comportement collectif, sont essentiels pour l'efficacité du déplacement de cellules assemblées en tissus. Ces processus requièrent des interactions entre les cellules qui sont assurées par des jonctions intercellulaires, notamment les jonctions adhérentes. Ces jonctions sont composées par des assemblages moléculaires organisés autour de la E-cadhérine, protéine présente à la surface des cellules.

En étudiant des modèles de souris n'exprimant pas la protéine galectine-7 qui appartient à une famille de petites protéines se liant principalement aux groupements sucrés des protéines, les chercheurs ont observé qu'elles cicatrisaient moins rapidement que des souris non modifiées. De même, par l'analyse de modèles cellulaires composés de kératinocytes humains, ils ont démontré que galectine-7 joue un rôle dans la migration cellulaire collective par sa capacité à se lier au domaine extracellulaire de la E-cadhérine.

De façon surprenante, bien que galectine-7, comme les autres lectines de la famille, soit connue pour se lier aux sucres, cette interaction est indépendante de son domaine de reconnaissance des sucres. De surcroit, cette interaction directe protéine-protéine est observée pour la première fois avec un partenaire extracellulaire de galectine-7.

Des analyses de fonctionnalité ont révélé que galectine-7 est une molécule stabilisatrice de la E-cadhérine à la surface cellulaire et qu'elle régule la dynamique de cette protéine en ralentissant son renouvellement. De plus, des expériences de vidéomicroscopie montrent que la présence de galectine-7 renforce l'adhérence intercellulaire et favorise l'acquisition de la polarité avant-arrière des cellules en mouvement, la coordination et la cohérence du mouvement cellulaire (Figure).

De plus, l'ajout de galectine-7 purifiée a permis aux chercheurs de restaurer la dynamique de la E-cadhérine à la surface des cellules déficientes en galectine-7. Il semble donc possible de compenser les défauts impliquant la galectine-7 à l'aide de protéines recombinantes ou d'inhibiteurs de cette protéine. Galectine-7 étant sous-exprimée ou surexprimée dans différents types de cancer, cette opportunité de compensation permet d'envisager des perspectives thérapeutiques encore inexplorées.

Extinction du Dévonien

Une équipe de géologues allemands, belges, américains et chinois a examiné les cycles climatiques dans différentes successions rocheuses pour déterminer le moment précis de l'extinction du Dévonien. Leurs résultats, publiés dans *Nature Communications*, permettent de savoir à quelle vitesse les océans sont devenus hostiles à la vie au cours du Dévonien.

Dans l'histoire de la Terre, les géologues distinguent cinq phénomènes d'extinction de masse particulièrement graves. L'extinction massive du Dévonien en fait partie et s'est produite il y a 374 millions d'années, soit plus de 300 millions d'années avant l'impact d'astéroïde qui a fait disparaître les dinosaures. Le Dévonien était une période très particulière: les grands poissons régnaient sur les océans et les récifs coralliens étaient florissants, mais il n'y avait pas encore de grands animaux sur terre. Selon David De Vleeschouwer, géologue au Marum (Centre des sciences de l'environnement marin de l'Université de Brême), *« le climat du Dévonien correspondait à un état de serre extrême, avec beaucoup plus de CO2 dans l'atmosphère qu'aujourd'hui »*. Cependant, les scientifiques ne savaient pas exactement quand et à quel rythme la Terre était devenue inhospitalière à la vie au cours de l'extinction massive du Dévonien.

Pour des raisons encore débattues par les scientifiques, les océans sont devenus pauvres en oxygène lors de l'extinction massive du Dévonien. *« Cet événement a étouffé la majeure partie de la vie dans l'océan, et les récifs coralliens dévoniens en ont été parmi les principales victimes »*, explique Anne-Christine Da Silva (Unité de Recherches Geology - Faculté des Sciences) de l'Université de Liège. La cause principale de l'extinction est un sujet qui reste très débattu en géologie car il n'y a pas de preuve irréfutable présentée comme le déclencheur de ce massacre sous-marin. En fait,

le niveau d'oxygène dans l'eau océanique a chuté deux fois au cours de l'extinction. Les géologues le savent grâce aux niveaux de schistes noirs qui permettent de retracer les intervalles de cette extinction en examinant des successions rocheuses autour du globe. Ces deux niveaux de schistes noirs sont riches en composants organiques parce qu'il n'y avait pas assez d'oxygène pour que la matière organique se décompose, ni pour que les organismes sous-marins puissent respirer.

David De Vleeschouwer et son équipe ont utilisé une technique appelée la cyclostratigraphie qui est un véritable chronomètre géologique. *« Nous avons combiné des informations provenant de coupes géologiques couvrant l'extinction dévonienne de Belgique, de Pologne, de Chine, du Canada et des États-Unis. Dans toutes ces coupes, nous avons pu remarquer les effets engendrés par l'excentricité de l'orbite terrestre autour du soleil. »* Lorsque l'excentricité est faible, la Terre tourne autour du Soleil sur une orbite proche d'un cercle parfait, mais lorsque l'excentricité est plus élevée, l'orbite devient beaucoup plus elliptique. Ceci a pour conséquence des disparités très fortes de la quantité d'énergie solaire reçue par la Terre en hiver et en été. Les changements de l'excentricité orbitale se font selon des périodes fixes de 100.000 et 405.000 ans.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

LES BOÎTES DE CONSERVES

Pays : France **inventeur : Nicolas Appert** **date : 1831**

Nicolas Appert est le premier à mettre au point une méthode de conservation des aliments en les stérilisant par la chaleur dans des contenants hermétiques et stériles (bouteilles en verre puis boîtes métalliques en fer-blanc). Il crée en France la première usine de conserves au monde.

TAKEN

21h00 W9

Bryan, un ancien agent secret, n'a accepté qu'à contrecœur de voir partir sa ravissante fille Kim, 17 ans, en voyage à Paris avec sa meilleure amie Amanda. A leur arrivée à Roissy, les deux jeunes filles font la connaissance d'un certain Peter. Peu de temps après, des inconnus font irruption dans l'appartement où se sont installées Kim et Amanda et les enlèvent. Bryan ne dispose que de quatre jours pour les retrouver.

LE LIVRE D'ELI

21h00 8

Dans le futur, le monde est devenu un désert en proie aux pillages et à la violence. Eli voyage seul. Guidé par sa foi, il évite le plus possible les zones de population et se nourrit de ce qu'il trouve. Mais il n'hésite pas à se défendre et à tuer ceux qui le menacent. Un jour, il arrive dans une ville dirigée par le terrible Carnegie. Ce dernier est prêt à tout pour mettre la main sur un livre bien précis, une bible. Eli est bientôt confronté aux hommes de Carnegie, chargés de l'intercepter. Le mystérieux personnage les défait, avant d'être arrêté par la jeune Solara, qui lui demande d'épargner le dernier homme. Des gardes arrivent bientôt et conduisent Eli à Carnegie.

UNITÉ 42 SANG ET VERTU

21h00 2

Le corps sans vie d'une jeune femme est découvert enfermé dans une cellule numérique située dans un appartement. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une séance de jeux sadomasochistes qui aurait mal tourné. Le logement se trouve en location sur un site d'amateurs de ce genre de pratiques. Les enquêteurs entrent en contact avec les propriétaires pour en savoir davantage. L'affaire se complique quand la vidéo du meurtre est publiée sur Internet.

MEURTRES À ORLÉANS

21h00 3

La présentatrice a mis le cap sur le Mont-Saint-Michel, un lieu magique qui envoûte ceux qui l'approchent. Elle a rencontré ceux qui vivent et travaillent sur ce site en perpétuel mouvement. La maîtresse des lieux est la marée. Reportages : Courses contre la marée. De Vivier-sur-Mer à Chausey, les producteurs de moules et les pêcheurs de palourdes doivent composer avec la marée • Moi, Cécile, nouvelle guide de la baie • Secrets de guide. Le petit monde de la baie est aussi riche de ses passionnés : Stéphanie y élève des moutons et Francis y soigne des chevaux de course.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

SHOWGIRLS

21h00 arte

La jeune et belle Nomi Malone débarque à Las Vegas, où elle entend faire carrière comme danseuse. Grâce à Molly, une amie costumière, elle découvre les coulisses du show très prisé du casino Stardust. Nomi est fascinée. Alors qu'elle travaille comme strip-teaseuse dans un club minable, elle décroche une audition pour la revue tant adorée. Engagée, Nomi est alors confrontée à Cristal Connors, la vedette principale du show.

L'HEUREUX ÉLU

21h00 4

Charline nage en plein bonheur car elle s'apprête à épouser Noël, un Français qu'elle a rencontré à New York. Elle confie à ses meilleurs amis, Greg et Mélanie, mariés depuis quinze ans, que l'homme de sa vie est « un peu spécial ». L'heureux élu est un homme d'affaires beau, riche et poli. Mais il prend des positions politiquement incorrectes sur des sujets sensibles. Dans le splendide appartement du couple, en plein quartier de la Bastille, la bande de quadragénaires est bientôt confrontée à un déluge de révélations et de trahisons…

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

21h00 M6

Le coup d'envoi de la treizième saison de l'émission est donné en diffusant les portraits de quatorze agriculteurs, dont deux femmes, à la recherche de l'âme sœur. Pour la première fois, l'un d'entre eux réside dans un département d'outre-mer, La Réunion. Avec spontanéité et sincérité, ils évoquent leurs passions, leurs fragilités et leurs attentes amoureuses. Les téléspectatrices et téléspectateurs séduits par l'une ou l'autre de ces personnalités peuvent leur écrire et espérer ainsi retenir son attention afin de participer dans quelques mois aux rencontres.

SAM IL N'Y A PAS D'AMOUR HEUREUX

21h00 TF1

Sam part en voyage scolaire avec Raphaël. Ils sont seuls, loin du collège. Sa relation avec Xavier est de plus en plus menacée, après les révélations qu'elle a faites au principal. Entre ruptures et flirts, les adolescents vivent les mêmes tourments que les grands. Leur existence se complique singulièrement. Heureusement, leurs relations d'amitiés les aident à faire face aux différents problèmes qu'ils doivent résoudre au quotidien. Il ne leur reste plus qu'à attendre des jours meilleurs en espérant de nouvelles opportunités…

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Meghan Markle

Les essayages de robes de mariée sont en cours !

L'effervescence n'a même pas eu le temps de retomber suite à la visite - plébiscitée - de Meghan Markle et du prince Harry au Pays de Galles que la "meghanmania" repart de plus belle, grâce à une révélation de l'émission télé Good Morning America : à quatre mois de son mariage avec le prince anglais, qui sera célébré le 19 mai 2018 à Windsor, l'Américaine de 36 ans a fait son premier essayage de robe de mariée.

Sophie Marceau

Le petit geste de Cyril Lignac qui ne passe pas inaperçu

Après avoir traversé une période difficile, notamment marquée par la disparition de sa maman adorée en janvier 2017, Sophie Marceau a finalement signé son grand retour au Festival de l'Alpe d'Huez, vendredi 19 janvier 2018, pour présenter son quatrième long métrage en tant que réalisatrice, Mme Mills, une voisine si parfaite, tourné au côté de l'excellent Pierre Richard.

Les Poetic Lover

De retour

Révélés dans Graine de stars, émission dont ils étaient à l'époque sortis vainqueurs, les Poetic Lover s'étaient dévoilés avec leur tube Prenons notre temps. S'en sont suivis plusieurs autres titres tels que Qu'il en soit ainsi, Fier d'avoir ton love, tous extraits de l'album Amants poétiques, certifié disque de platine. S'en est suivi en 2000 un second album, Conquête, qui n'avait malheureusement par rencontré le succès escompté.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3295 | Lundi 22 janvier 2018

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h21
Dohr	12h58
Asr	15h37
Maghreb	18h00
Icha	19h24

DANS L'ANCIENNE VILLE MINIÈRE DE JERADA

La contestation se poursuit au Maroc

Une nouvelle manifestation a eu lieu samedi à Jerada (nord-est du Maroc), au lendemain de négociations avec une délégation ministérielle venue pour tenter d'apaiser la contestation sociale agitant depuis plus de trois semaines cette ancienne ville minière, ont rapporté des médias.

Le mouvement de protestation a été provoqué par la mort accidentelle, fin décembre, de deux frères piégés dans un puits désaffecté où ils cherchaient du charbon. Depuis, des rassemblements pacifiques dénoncent régulièrement "*l'abandon*" de cette ville sinistrée depuis la fermeture de ses mines en 1998.

Samedi, une foule d'hommes et de femmes de tous âges -entre 4.000 et 5.000 selon les manifestants, autour de 400 selon les autorités locales- s'est rassemblée pour entendre les compte-rendus des discussions avec les autorités.

"*On veut une délégation officielle*", criaient les manifestants en agitant des drapeaux marocains sur la place centrale de cette ville dominée par un terril et cernée par des installations industrielles désaffectées.

"*Le peuple veut une alternative économique*", explique Mostapha Dainane, un jeune coiffeur de 27 ans très actif dans le mouvement.

Vendredi, le ministre de l'Agriculture, Aziz Akhannouch, a rencontré des élus locaux, des représentants syndicaux et une délégation de jeunes protestataires.

Il a présenté les "*projets structurants*" et les "*perspectives prometteuses*" des développements agricoles en cours dans la région, selon un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle marocaine MAP. Sans convaincre, cependant, les protestataires qui se disent "*très mécontents*" des discussions.

Une première délégation ministérielle avait déjà été dépêchée sur place début janvier et un "*plan d'urgence*" a été présenté par les autorités régionales, sans donner lui non plus satisfaction aux protestataires.

Le mouvement de Jerada se présente comme "*le 'hirak' des fils du peuple*".

Le terme qui signifie "*contestation populaire*" est le même que celui utilisé dans la région du Rif (Nord), agitée par de longs mois de manifestations l'an dernier, avec les mêmes revendications : désenclavement, emploi, services publics opérationnels, répartition plus équitable des richesses.

La contestation à Jerada porte sur quatre points majeurs : le règlement des factures d'eau et d'électricité, le traitement de la silicose qui touche des centaines d'anciens mineurs, le développement économique et l'ouverture d'enquêtes contre ceux que les locaux appellent les "*barons du charbon*".

Quelques notables de la région ont en effet obtenu après la fermeture des mines des permis d'exploitation leur permettant de vendre en toute légalité du charbon extrait des puits désaffectés dans des conditions de sécurité très précaires, selon les protestataires.

AU DERNIER MOMENT

L'astronaute afro-américaine privée d'ISS

La Nasa a remplacé au dernier moment l'astronaute afro-américaine, Jeanette Epps, qui serait devenue la première personne noire à participer à une mission de longue durée dans la Station spatiale internationale.

Jeanette Epps, ingénieure aérospatiale et astronaute de 47 ans sélectionnée pour la mission 56/57 dans la Station spatiale internationale (ISS) en janvier 2017 a été remplacée au dernier moment par la Nasa qui n'a fourni aucune explication.

Sa place à bord du vaisseau Soyouz qui partira pour l'ISS sera occupée par l'astronaute Serena Aunon-Chancellor qui devait initialement rejoindre l'ISS en novembre pour faire partie de l'Expedition 58/59.

Jeanette Epps devait rester 143 jours dans l'espace, ce qui aurait été le plus long séjour orbital pour un astronaute noir, dont six sont déjà restés dans l'ISS mais pour des missions de courte durée.

«Elle sera prise en considération pour de futures missions » spatiales, a ajouté la Nasa sans autre précision.

RADICALISÉS

Un Algérien et un Tunisien expulsés d'Italie

Considérés comme affiliés au djihadisme, un Algérien et un Tunisien vont être expulsés du territoire italien par la police. Âgé de 43 ans, l'Algérien, qui occupait une chambre d'hôtel à Padoue, a été interpellé par les forces de l'ordre à son retour dans l'établissement. Pendant le contrôle – durant lequel l'homme était absent –, les policiers ont découvert dans sa chambre des écrits louant le djihad terroriste.

En situation irrégulière depuis 2005, il a été conduit dans un centre de détention pour rapatriement en attendant son expulsion définitive.

Incarcéré pour une affaire de drogue, le Tunisien de 35 ans était quant à lui déjà connu des services judiciaires pour ses tendances radicales. Dans sa cellule a notamment été retrouvé un dessin représentant un ange au-dessus de la tour Eiffel, symbole typique de la mort djihadiste, rapporte la presse italienne.

BLIDA

Une secousse tellurique de 3,2 degrés

Une secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 11h18 à Oued Djer dans la wilaya de Blida, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué, précisant que cette secousse "*est une réplique au séisme qui secoué cette localité le 2 janvier*".

L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisé à 3 km au Sud-ouest de Oued Djer (30 km sud-ouest de Blida), a précisé la même source.

La secousse est une réplique au séisme de 5 degrés sur l'échelle de Richter enregistré le 2 janvier 2018, selon la même source.

FIN DU BRAS DE FER FAF- LFP

Zetchi dégomme Kerbadj

Le Bureau fédéral en conclave à Sétif, hier a retiré la gestion de la compétition de la L1 et L2 à la LFP, présidée par Mahfoud Kerbadj.

Comme attendu, le président de la Faf, Kheirdine Zetchi, aura donc usé de l'argument juridique, notamment l'article 20 de la convention qui lie les deux structures pour mettre fin à la délégation de l'actuel bureau de la LFP et se réapproprier ainsi la gestion du championnat professionnel, via un directoire, en attendant l'AG élective de la Ligue.Pour rappel, le bras de fer qui a pris place entre les deux hommes, depuis l'intronisation de Zetchi, à la tête de la fédération en mars 2017, n'a jamais pu s'estomper en dépit de maintes tentatives de réconciliation et des appels du ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, au dialogue.

Cet antagonisme a été particulièrement exacerbé par une véritable guéguerre autour des mutations d'hiver des joueurs.